

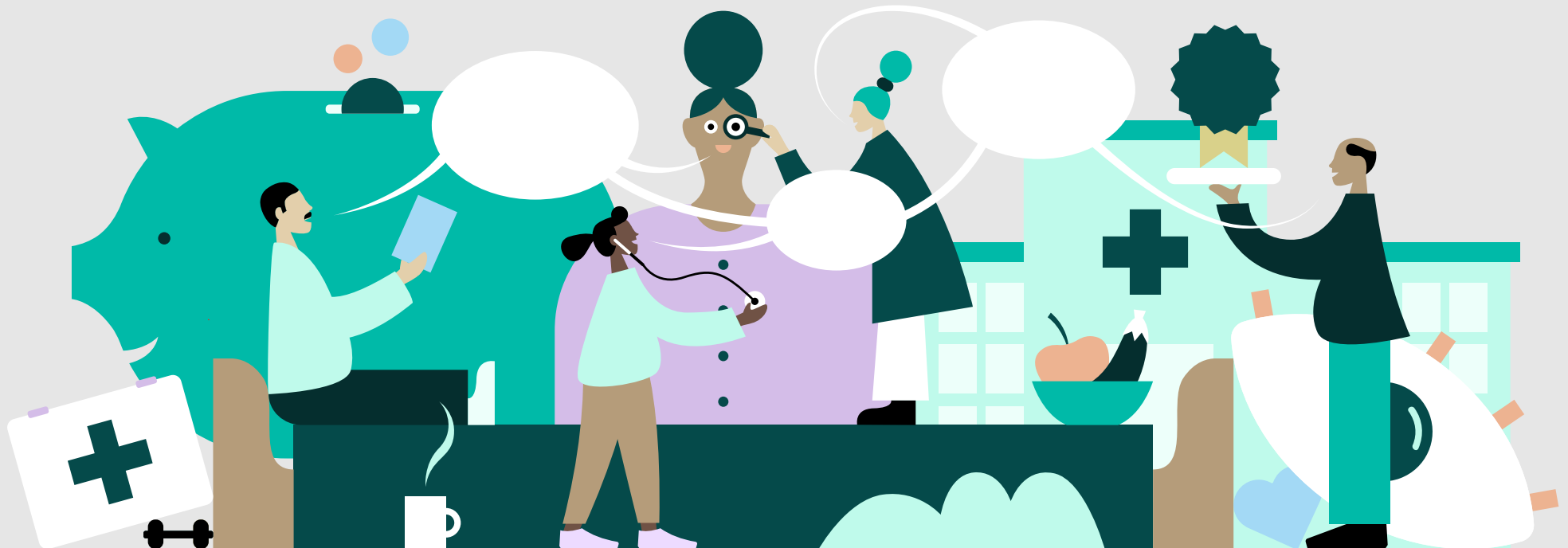
Parce que la santé passe
avant tout

SWICA

Rapport annuel 2025

Ensemble pour la qualité – un nouveau paradigme pour la santé

Le système de santé suisse est confronté à des défis tels que la hausse des coûts et le manque de transparence. Avec ses partenaires, SWICA s'engage pour un système de soins efficient, qualitatif et à haute valeur ajoutée, qui place l'humain au centre du dispositif.



Avec 1 567 294 personnes assurées et 31 212 entreprises clientes, SWICA Organisation de santé compte parmi les plus grandes assurances-maladie et assurances-accidents de Suisse. Son offre, qui s'adresse aux particuliers et aux entreprises, propose une couverture d'assurance étendue.

Le présent rapport annuel est disponible sur report.swica.ch.

État de situation	6
Faits & chiffres	9
Exercice 2025	11
Stratégie de SWICA	17
Collaboratrices et collaborateurs	20
Organisation	
Gouvernance d'entreprise	24
Conseil d'administration	27
Comité de direction	28
Rapport financier	
Commentaires relatifs au rapport financier	29
Indicateurs principaux	31
Bilan	32
Compte de résultat	33
Tableau de flux de trésorerie	34
Fonds propres	35
Compte de résultat par segment	36
Annexe aux comptes annuels	38
Rapport de l'organe de révision	55
Statistiques relatives à l'assurance obligatoire des soins (LAMal)	57
Durabilité	59

Impressum

Le rapport annuel paraît en allemand, français et italien (extraits). La version allemande fait foi.

Éditeur: SWICA Organisation de santé,
Römerstrasse 37, 8400 Winterthour

Rédaction et traduction:

SWICA Organisation de santé

Conception, création et réalisation: Hej AG, Zurich

Photos: Balz Murer, Zurich; Lea Hepp, Zurich

Vidéo et audio: Procam Videoproductions

Illustration: Niels Blaesi, Zurich

Correction: Stämpfli SA, Berne

SWICA Talks: le podcast sur la santé, la société et la politique

Tous les épisodes:
swica.ch/podcast-talks



Épisode 1 – Avril 2026

Évolution des soins ambulatoires: opportunités et défis

Avec le financement unique, le principe «l'ambulatoire avant le stationnaire» s'appliquera sous peu. L'introduction du nouveau système tarifaire ambulatoire Tardoc entraîne une autre réforme. Dans cet épisode, nous discutons avec le Dr Willy Oggier, économiste de la santé, et le PD Dr Oliver Reich, responsable du cabinet médical en ligne santé24, des défis et des opportunités qui se présentent aux différents acteurs du système de santé, et des incitations nécessaires à un changement durable.



Épisode 2 – Avril 2026

Les soins de demain se feront en réseau: l'exemple de Trio+

Dans cet épisode, nous nous entretenons avec le Prof. Dr med. Stefan Breitenstein, Chief Medical Officer à l'Hôpital cantonal de Winterthur, Marcel Napierala, CEO de Medbase, et la Prof. Dre med. Eva Blozik, responsable Gestion des soins chez SWICA, des raisons qui ont conduit à la création du réseau Trio+. Quels sont les obstacles et les opportunités qui découlent de ce regroupement pour les soins dans la région de Winterthur?



suiv Épisode 3 – Juin 2026

myMeno Insel: une prise en charge holistique de la ménopause

Bouffées de chaleur, troubles du sommeil, sautes d'humeur... en Suisse, environ 1 million de femmes sont en pleine ménopause. Le nouveau programme myMeno Insel mise sur une prise en charge holistique. La Prof. Dre med. Petra Stute, directrice du Centre de la ménopause à l'Hôpital de l'île de Berne, et Michaela Hausmann, médecin chez santé24, parlent de l'importance de prendre en compte les aspects physiques, émotionnels et sociaux pendant la ménopause.

État de situation

2025: une année de transformation et d'innovation

Dès le début de l'année 2025, SWICA a présenté les grandes lignes de son développement organisationnel en annonçant les principales mesures issues du programme d'efficacité EP 24. La réduction du nombre de régions et les changements induits dans l'organisation du personnel ont été achevés avant l'été, tout comme le changement de présidence à la tête du conseil d'administration. Il a dès lors été possible de se consacrer aux priorités de la saison de vente, qui a été couronnée de succès grâce à une concentration sur nos équipes internes de vente.



Dr Reto Dahinden, CEO



Dr Werner Kübler, président du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

En Suisse, le système de santé est au cœur des débats. Quel que soit le sondage considéré, dès lors qu'il porte sur les principaux défis ou les principales préoccupations de la population, notre secteur arrive toujours en première position. Il en résulte de grandes obligations et responsabilités pour tous les acteurs du système: décideuses et décideurs politiques, prestataires médicaux, recherche, industrie et, bien entendu, assureurs-maladie. Les grandes questions d'actualité sont connues de toutes et tous: plusieurs réformes décisives ont déjà été lancées, et d'autres, principalement dans le domaine de la transition numérique, se profilent très concrètement pour les années à venir. Ainsi, l'année 2025 a été, pour le système de santé comme pour SWICA, une année de grande transformation.

Au niveau national, l'approbation du référendum sur l'identité électronique étatique (e-ID) a marqué une étape importante pour la numérisation dans le domaine de la santé, qui promet des gains d'efficacité considérables. Il en va de même pour la décision du Conseil fédéral d'introduire le dossier électronique de santé (DES), avec obligation de participation pour tous les fournisseurs de prestations. Quant aux assurances-maladie, elles ont dû se préparer en vue du passage au tarif Tardoc et aux forfaits ambulatoires, mais également au nouveau tarif officinal (RBP V) au 1^{er} janvier 2026, pour garantir une transition fluide. Et en arrière-plan, les travaux pour la grande conversion au financement uniforme des prestations (EFAS) en 2028, approuvé par votation populaire, battent déjà leur plein.

Nous avons à cœur non pas seulement d'accompagner les transformations qui traversent le système de santé, mais d'y participer activement. Cet engagement doit se traduire en premier lieu par un allègement des structures et une hausse de l'efficacité dans notre propre entreprise. Dans ce domaine, une étape décisive a été franchie en 2025: le 22 janvier, nous annonçons les mesures concrètes issues du programme d'efficacité EP 24. À cette date, de nombreux aspects avaient déjà été préparés, mais l'étape principale devait encore être réalisée: la réduction du nombre de

directions régionales de huit à cinq, associée à la suppression d'une trentaine de postes à temps plein dans l'effectif de cadres intermédiaires et supérieurs. Cette restructuration a été achevée avec succès avant l'été, si bien que les nouvelles structures et équipes étaient déjà pleinement opérationnelles pour le lancement de la saison de vente. Cette réorganisation, ainsi que d'autres mesures d'amélioration de l'efficacité, nous ont permis d'abaisser durablement nos frais administratifs. Toutefois, le contrôle de ces frais restera une mission permanente, et nous devons rechercher constamment de nouvelles solutions d'optimisation.

Parmi les grandes transformations de l'année 2025, le renforcement de nos équipes internes de vente a également été un succès. La résiliation de nos trois participations à des joint-ventures de distribution en 2024 nous a confrontés à un défi de taille, qui consistait à compenser les conclusions d'assurance réalisées par ces canaux avec nos propres forces de vente. Mais les résultats sont là: SWICA a encore augmenté ses performances en comparaison annuelle et a entamé l'année 2026 avec un portefeuille de quelque 861 000 personnes dans l'assurance de base. Réaliser une telle performance dès la première saison de la transition est un succès considérable, qui pose de solides bases pour l'avenir.

Des changements importants ont également eu lieu à la tête de notre entreprise. En juin, les déléguées et délégués SWICA de toute la Suisse ont élu Werner Kübler au poste de président de SWICA Organisation de santé. Ce mandat lui attribue aussi automatiquement la présidence du conseil d'administration des sociétés du groupe SWICA. Son prédécesseur, Carlo Conti, qui quittait ses fonctions pour raisons statutaires, a été chaleureusement remercié pour ses dix ans de loyaux offices lors de l'assemblée des déléguées et délégués à Bâle. Par ailleurs, Beat Imhof, président de GastroSuisse, a lui aussi rejoint le comité de l'association, et donc le conseil d'administration de SWICA, succédant à Casimir Platzer.

«La volonté de construire ensemble et d'améliorer les processus par l'innovation est déterminante pour la collaboration de SWICA avec les fournisseurs de prestations du secteur de la santé.»

Dr Werner Kübler
Président du conseil d'administration

En 2025, le vent de la transformation a également soufflé au niveau sectoriel: le lancement de la nouvelle association des assureurs-maladie prio.swiss au 1^{er} janvier a entraîné son lot de changements. SWICA a tenu d'emblée à s'engager résolument dans la nouvelle structure, pour donner plus d'écho aux revendications des personnes assurées et des assureurs au Parlement et auprès de l'administration fédérale. Cela requiert une implication plus active encore que dans l'ancienne organisation professionnelle. Mais les effets sont déjà perceptibles. Ces derniers mois, les assureurs-maladie ont fait entendre plus fortement leur voix et ont été entendus, et pas uniquement à Berne.

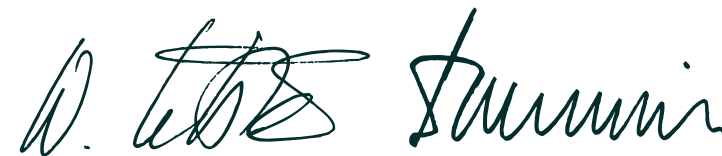
Les évolutions du système de santé ne sont pas seulement portées par les réorganisations internes et les décisions politiques: les innovations techniques sont également un moteur essentiel. Ainsi, la transition numérique progresse, et le développement très rapide des applications d'IA fait miroiter une multitude de nouvelles possibilités. Pour tirer activement parti de ces évolutions, SWICA a investi en 2025 dans un certain nombre d'outils et de procédures d'automatisation, tout en renforçant ses dispositifs de protection des données sensibles. Mais l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de SWICA savent que le contact humain direct avec les personnes assurées demeure la voie royale. Cette proximité de SWICA a de nouveau été récompensée à de multiples reprises, et nous restons en tête des principales enquêtes sur la satisfaction de la clientèle. Or, c'est une gageure sur le marché densément régulé qui est le nôtre, et il devient chaque année plus difficile de se démarquer réellement de nos concurrents. Mais nous parvenons à nous différencier, grâce notamment à l'engagement de nos collaboratrices et collaborateurs, qui recherchent toujours la meilleure solution pour les personnes assurées dans les situations complexes.

«Nous parvenons à nous différencier de nos concurrents en matière de satisfaction clientèle, grâce notamment à l'engagement de nos collaboratrices et collaborateurs.»

Dr Reto Dahinden
CEO

La volonté de construire ensemble et d'améliorer les processus par l'innovation est déterminante pour la collaboration de SWICA avec les fournisseurs de prestations du secteur de la santé. En 2025, de nouveaux partenariats ont été lancés dans plusieurs régions, et les réseaux existants ont été renforcés. Ces efforts ont été récompensés, en particulier par la distinction du projet Trio+, le réseau de soins conjoint de SWICA, l'hôpital cantonal de Winterthour (KSW) et Medbase, qui a remporté le concours d'innovation de Gesundheitsnetz 360°.

Nous sommes convaincus que la résolution des problématiques complexes du système de santé suisse passe impérativement par une approche partenariale et poursuivrons sur cette voie en 2026.



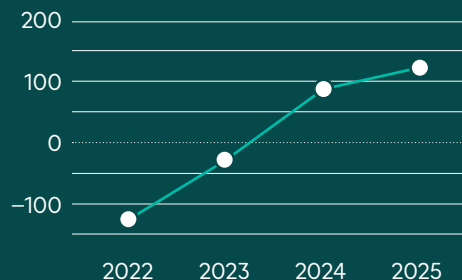
Dr Werner Kübler
Président du conseil
d'administration

Dr Reto Dahinden
CEO



1567 294

Effectif total d'assurées et assurés
dont 31432 entreprises clientes



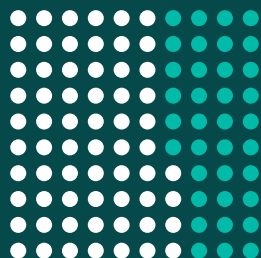
122,8 mio

Résultat annuel consolidé
en CHF, +33,9 mio par rapport
à l'année précédente



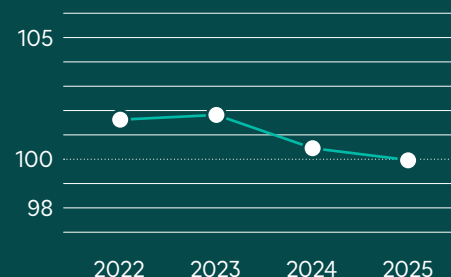
6 mia

Recettes de primes
en CHF, pour des coûts pris
en charge de CHF 5,2 mia



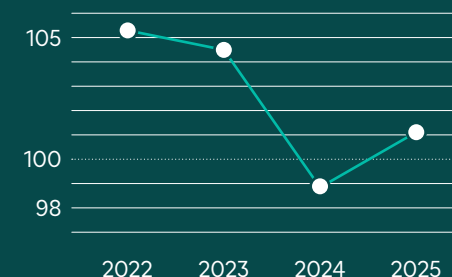
2191

Collaboratrices et collaborateurs
1394 femmes
797 hommes



100,0 %

Ratio combiné
groupe SWICA



101,1 %

Ratio combiné
LAMal



87,6%

Assurées et assurés LAMal
avec un modèle d'assurance
alternatif



76,8%

Assurées et assurés LAMal
ayant contracté une assurance
complémentaire au moins



95,3%

de prestations d'assurance et
de résultat technique d'assurance

Part des coûts de
gestion LAMal



4,7%

de coûts de gestion

Exercice

Temps forts de l'année 2025

Grâce à des équipes engagées, des structures modernes et une capacité d'innovation et de transformation permanentes, l'organisation de santé a réussi en 2025 à garder le cap sur les intérêts des personnes assurées. Dans un contexte difficile pour le système de santé, SWICA demeure un acteur fiable et durable.



Janvier

Programme d'efficience

SWICA remanie sa structure opérationnelle et réduit de huit à cinq le nombre de ses régions, ce qui va permettre de réduire les frais administratifs d'une cinquantaine de millions de francs par an. Cette restructuration accroît l'efficience, tandis que la proximité est préservée grâce à la densité du réseau d'agences. SWICA démontre ainsi un fort engagement pour un système de santé fiable et durable.



Février

Modèle de financement forfaitaire avec Réseau Delta

SWICA et le réseau de médecins de Suisse romande Réseau Delta testent l'applicabilité d'un modèle de financement forfaitaire et évaluent la valeur ajoutée d'un tel modèle pour les deux partenaires comme pour les clientes et clients bénéficiaires. Le financement par capitation doit créer des incitations à la coordination des traitements, à l'utilisation responsable des ressources et à la promotion de la santé en amont.



Mars

Nouveau design pour le magazine clientèle SWICA

Pour son premier numéro de l'année, le magazine clientèle SWICA fait peau neuve. Dans le cadre du renouvellement complet de l'image de marque entamé en juillet 2024, il bénéficie d'un nouveau nom, d'une palette de couleurs remaniée et d'un langage visuel moderne, offrant aux lectrices et lecteurs un magazine à forte valeur ajoutée, avec un design dans l'air du temps.



Avril

Renouvellement du label «Friendly Work Space»

SWICA conserve son label de qualité «Friendly Work Space». Une réévaluation a confirmé que SWICA remplissait toujours les critères établissant les normes de qualité de la gestion de la santé en entreprise. Cette distinction vient récompenser l'engagement continu de l'entreprise pour la santé et le bien-être de son personnel.



Mai

Ella: une aide en cas de stress

Avec le lancement de l'avatar IA Ella, l'offre innovante de WorkMed, filiale de SWICA, et de l'association Employés Suisse pose de nouveaux standards dans la prévention numérique des troubles psychiques. À toute heure et anonymement, Ella apporte aux personnes actives un soutien empathique et les aide à renforcer leur santé psychique au travail.



Mai

Journée de la bonne action 2025

Cette année encore, lors de la Journée de la bonne action, des collaboratrices et collaborateurs de SWICA s'engagent sur plusieurs sites dans des projets très divers en faveur de l'humain, de l'animal et de l'environnement. Certains prêtent main-forte à une cuisine populaire, d'autres participent, armés de pelles et de pioches, à l'amélioration des sols forestiers ou interviennent dans un refuge animalier.



Mai-août

Excellente satisfaction clientèle

Dans les enquêtes de satisfaction clientèle représentatives de Comparis, Bonus, AmPuls et Moneyland, publiées entre mai et août 2025, SWICA arrive en tête. L'enquête de Comparis souligne en particulier que SWICA est parmi les prestataires leaders en matière de satisfaction globale. Ces distinctions reflètent le sens aigu de la qualité et du service dont font preuve au quotidien nos collaboratrices et collaborateurs engagés.



Juin

Deux nouveaux membres au conseil d'administration

Lors de leur assemblée à Bâle, les déléguées et délégués de SWICA remercient Carlo Conti pour ses dix ans à la présidence de l'organisation de santé. Élu à l'unanimité, Werner Kübler lui succède, acquérant ainsi la présidence du conseil d'administration. Dans le même temps, Beat Imhof succède à Casimir Platzer au comité de l'association et au conseil d'administration de SWICA.



Juin

SWICA a son nom en langue des signes

Après la diffusion du podcast conjoint «Surdité: lorsque les mains deviennent une bouche, et les yeux, des oreilles», la Fédération Suisse des Sourds s'est mobilisée pour que le nom de SWICA soit traduit en langue des signes. SWICA est la première assurance-maladie à disposer d'un geste spécifique pour «signer» son nom.



Août

Projet pilote de recyclage de fenêtres

En tant que partenaire de projet, SWICA soutient un projet pilote de la Haute école zurichoise de sciences appliquées concernant le recyclage des vitrages d'un bâtiment désaffecté à Winterthur. Il vise à analyser l'ensemble du processus, du démontage à la valorisation, notamment dans ses aspects écologiques, afin de poser les bases d'une économie circulaire fonctionnelle pour le verre plat en Suisse.



Août

Ensemble contre le cancer du sein

Le 31 août, 5000 personnes, dont de nombreux membres du personnel de SWICA, participent à la 18^e Pink Ribbon Charity Walk en signe de solidarité avec les personnes atteintes du cancer du sein. À cette occasion, 70 000 francs sont collectés pour financer l'étude BRIDGE sur le cancer du sein.



Octobre

Trio+: récompensé pour son innovation soins de santé

Lors du concours d'innovation 2025 de l'association Gesundheitsnetz 360°, Trio+, le projet conjoint de soins de Medbase, l'hôpital cantonal de Winterthour et SWICA, a été désigné vainqueur, ex æquo avec un autre projet. Trio+ développe depuis 2022 un système de soins intégrés de haute qualité dans la région de Winterthour.



Octobre

Grandir ensemble et saisir les opportunités

Le Talent Development Programm lance en 2025 sa deuxième session. Dix-huit collaboratrices et collaborateurs triés sur le volet et motivés entament le programme en octobre. Ils sont encouragés à définir leurs objectifs de carrière, à poursuivre leur développement personnel et professionnel, et à établir un réseau au sein de l'entreprise.



Novembre

Plateforme Dragonfly: pour plus d'efficacité et qualité

Lors du Swiss Healthcare Circle, SWICA et Centris, en collaboration avec leur partenaire stratégique ipt, présentent leur projet commun intitulé «Dragonfly»: une plateforme de données pour le système de santé suisse, destinée à simplifier l'accès aux données et à améliorer leur qualité. L'objectif est d'accroître l'efficacité de l'utilisation et de l'interprétation des données.



Décembre

861000 personnes assurées dans l'AOS pour 2026

La hausse des coûts de la santé entraîne, en 2025 encore, une augmentation des primes d'assurance-maladie. Pourtant, grâce à l'efficacité de ses équipes de vente et à un faible taux de départ, SWICA parvient à accroître son portefeuille dans l'assurance obligatoire des soins de 10 000 personnes.

L'humain et la santé au cœur de la stratégie

Depuis toujours, SWICA ne se pense pas comme une simple assurance-maladie: en tant qu'organisation de santé, elle a pour ambition de jouer un rôle à tous les niveaux du système de santé suisse. Au-delà de ses prestations attractives, ses nombreux engagements et offres complémentaires permettent aux personnes assurées de rester en bonne santé, de recouvrer la santé ou de bien vivre malgré certaines limitations.

Assurances pour les particuliers et les entreprises

SWICA est l'une des plus grandes assurances-maladie et accidents de Suisse. Elle propose des couvertures étendues pour les frais de guérison et la perte de gain en cas de maladie et d'accident. Dans l'assurance de base, les personnes assurées ont le choix entre le modèle standard défini par la loi et divers modèles d'assurance alternatifs, avec plusieurs options de franchise. Des assurances complémentaires peuvent s'ajouter à l'assurance de base pour couvrir les besoins individuels. Dans les assurances hospitalisation également, de nombreuses variantes sont proposées en fonction des différentes situations de vie. Les entreprises clientes de SWICA peuvent conclure des assurances indemnité journalière, des assurances-accidents ainsi qu'une assurance collective des frais de guérison. Le point commun entre toutes ces offres: l'être humain et ses besoins sont toujours au cœur de l'action de SWICA. SWICA fournit ces prestations en échange étroit avec ses personnes assurées, et vise la qualité et l'efficacité, dans une démarche résolument orientée solution.

Rester en bonne santé: SWICA vous encourage

En tant qu'organisation de santé, SWICA fait de la santé de ses clientes et clients sa préoccupation principale. Par des offres adaptées, elle les incite à prendre soin de leur condition physique, de leur alimentation et de leur bien-être psychique, objectifs qu'elle soutient par des activités adéquates et des contributions substantielles dans les assurances complémentaires. De plus, les personnes qui prennent ainsi en main leur santé bénéficient de remises sur leurs primes. Pionnière en matière de promotion de la santé et de prévention, SWICA propose en particulier l'application Benevita avec un système de bonus: les challenges relevés dans les domaines de l'exercice physique, de l'alimentation et du bien-être donnent droit à des récompenses, sous forme de remise sur les primes des assurances complémentaires Completa Top et Hospita ou d'offres de promotion de la santé. Les points accumulés dans le programme Benevita peuvent également être convertis en dons pour soutenir des projets de promotion de la santé au sens large, par

exemple dans le domaine de la protection de la nature. SWICA encourage également les compétences en matière de santé des collaboratrices et collaborateurs de ses entreprises clientes: elle conseille et aide les employeurs dans leurs efforts de mise en place ou d'optimisation d'une gestion professionnelle de la santé en entreprise (GSE), ainsi que dans la planification et la mise en œuvre de mesures efficaces de promotion de la santé sur le lieu de travail. Par ailleurs, SWICA propose aux entreprises des contrats collectifs pour leur personnel, qui bénéficie ainsi de conditions avantageuses sur les assurances-maladie privées et accède à la vaste gamme de produits SWICA. Parmi ces offres, SWICA propose son propre cabinet médical en ligne, santé24: des médecins et autres professionnelles et professionnels de santé répondent au téléphone 24 heures sur 24, 365 jours par an. Ils conseillent, prescrivent des traitements et veillent à ce que les personnes assurées chez SWICA disposent à tout moment de soins médicaux adaptés.

Recouvrer la santé: SWICA vous accompagne

Les personnes assurées malades ou accidentées peuvent faire appel à la médecine classique comme à la médecine complémentaire. Les voies de guérison sont multiples, et SWICA a toujours prôné la combinaison optimale de ces deux approches thérapeutiques. Toute personne devant subir des examens ou des interventions médicales doit avoir la certitude de bénéficier d'une prise en charge globale et inscrite dans la durée. Car l'expérience le montre: la coordination entre tous les professionnels et professionnelles et établissements impliqués dans un traitement améliore sensiblement la qualité des soins. Par ailleurs, cette coordination des soins augmente l'efficacité en évitant les coûts inutiles, par exemple pour des examens pratiqués en double. Les personnes assurées chez SWICA peuvent également procéder à un SymptomCheck numérique dans l'application Benecura et recevoir des recommandations sur les dispositions à prendre. En complément, l'appareil de télémédecine TytoHome leur permet de procéder en toute autonomie à divers examens, en tout lieu et à toute heure. Si cette procédure débouche sur un échange avec santé24, un diagnostic professionnel et des recommandations de traitement peuvent être communiqués.

Autre aspect favorisant la coordination des soins: le service de télémédecine santé24 dispose de sa propre autorisation d'exercer. Cette autorisation permet à ses médecins d'assurer, au-delà des conseils téléphoniques, des prestations médicales plus étendues en présence de tableaux cliniques compatibles avec la pratique télé-médicale. Ils peuvent notamment prescrire des médicaments, délivrer un certificat d'incapacité de travail ou ordonner des analyses de laboratoire et des thérapies. Les centres de santé Medbase et autres cabinets partenaires constituent un pilier important et hautement qualitatif de l'offre globale de SWICA. Ils garantissent aux personnes assurées l'accès à un réseau de médecins et thérapeutes. Ces centres et cabinets situés au cœur des villes collaborent étroitement avec des médecins généralistes et autres professionnelles et professionnels de santé. Les collaboratrices et collaborateurs des entreprises clientes de SWICA bénéficient également, en cas de pathologie physique ou psychique ou après un accident, de l'accompagnement d'un ou d'une Care Manager, jusqu'à leur guérison et à leur retour au travail.

Bien vivre avec des capacités limitées: c'est possible

Parfois, une maladie ou un accident entraîne des séquelles irréversibles. Les personnes concernées doivent alors lutter pour maintenir leur qualité de vie. SWICA leur prodigue les conseils nécessaires et les accompagne dans leur parcours médical pour qu'elles puissent conserver un maximum d'autonomie, notamment grâce à des programmes de soins intégrés. SWICA exploite les atouts spécifiques de la télémédecine, des programmes de coaching en ligne et des réseaux de pharmacies, de généralistes et de spécialistes, afin d'assurer un suivi professionnel et le moins intrusif possible. Pour les malades chroniques ayant besoin d'une prise en charge médicale régulière, SWICA veille à offrir un soutien parfaitement individualisé. Là encore, SWICA mise sur une approche hybride, associant des entretiens réguliers avec des spécialistes et le recours à une application spécifique.

Créer des conditions propices à la solidarité

En incitant à des comportements responsables, en favorisant la guérison des assurées et assurés malades ou accidentés, et en aidant les personnes confrontées à des limitations permanentes à maintenir la meilleure qualité de vie possible, SWICA contribue à la solidarité entre personnes malades et bien portantes, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes.

Les principes entrepreneuriaux de SWICA

La gestion de l'entreprise SWICA Organisation de santé est axée sur la pérennité et la stabilité financière. SWICA est guidée par la volonté constante d'offrir à sa clientèle une qualité de service exceptionnelle et de dépasser les attentes. Le succès de SWICA repose sur des collaboratrices et collaborateurs épanouis, soutenus et encouragés à développer leurs compétences. L'action de SWICA est orientée sur l'efficacité et l'efficience. Dans un souci constant des intérêts des payeuses et payeurs de primes, elle s'efforce de

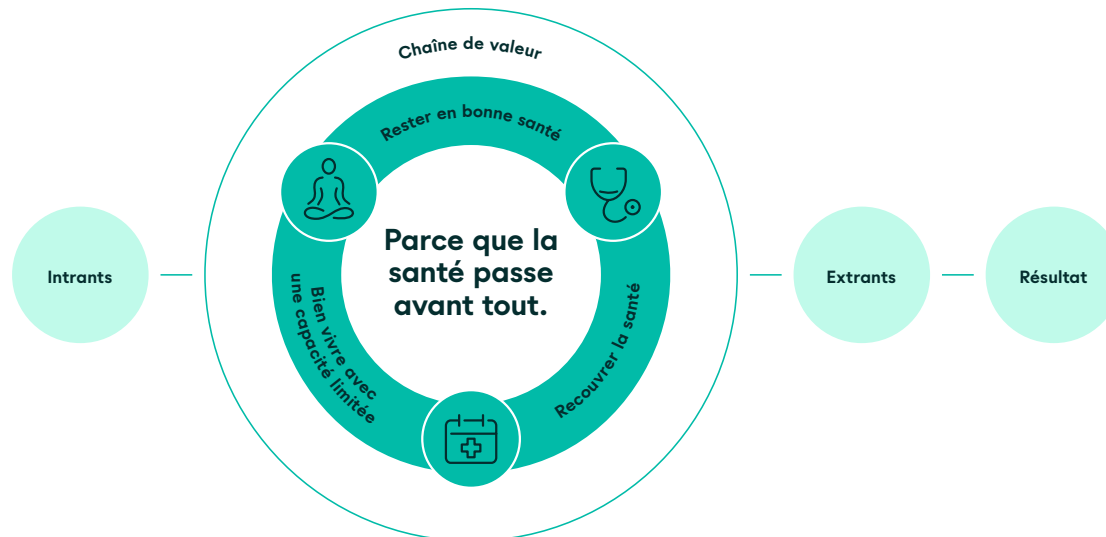
maîtriser au maximum ses frais administratifs. Elle gère ses placements de manière responsable et investit pour améliorer constamment son organisation de santé. Elle recherche des coopérations judicieuses, numérise toutes les opérations qui peuvent l'être, et adopte des solutions innovantes pour relever les nombreux défis du secteur de la santé.

SWICA a la volonté de contribuer au succès et à la pérennité du système de santé. Ses offres et ses partenariats permettent non seulement de mieux maîtriser les coûts, mais aussi de réduire la consommation des ressources, et donc l'empreinte écologique du système de santé.

En encourageant un mode de vie sain et en soutenant activement la prévention des maladies, SWICA aide ses clientes et clients à rester en bonne santé le plus longtemps possible sans recourir à des prestations médicales, ce qui réduit les contraintes exercées sur le système de santé dans toutes les dimensions: financière, sociale et environnementale.

Grâce à des partenariats étroits avec de nombreux fournisseurs de prestations, SWICA favorise la collaboration et accompagne activement le parcours des patientes et patients en cas de maladie. Il en résulte une prise en charge médicale efficace et de qualité, ainsi qu'une réduction des risques de surmédicalisation, de sous-médicalisation et de soins inadaptés. Les personnes malades et leur entourage sont les premiers à en bénéficier. Mais l'impact sur le système de santé, la société et l'environnement est également positif, puisque la consommation inutile de ressources est évitée. Ainsi, SWICA s'engage résolument pour une planète en bonne santé.

Modèle de chaîne de valeur



Collaboratrices et collaborateurs

En 2025, SWICA a de nouveau été distinguée par le label «Friendly Work Space». En tant qu'employeur, l'organisation de santé garantit un environnement de travail moderne, qui favorise les échanges personnels, l'esprit d'équipe et le développement individuel, tout en exploitant efficacement les opportunités offertes par l'ère du numérique.

SWICA accorde une attention particulière au développement professionnel et personnel de ses collaboratrices et collaborateurs, comme l'atteste notamment une offre étendue de formations initiales et continues. Par ailleurs, l'environnement de travail est organisé, dans la mesure du possible, de façon à promouvoir la coopération entre les différents services de l'entreprise. Parallèlement, l'organisation mise sur une exploitation optimale des potentiels offerts par la transition numérique, grâce à une infrastructure informatique moderne. Ainsi, en 2025, de nouveaux dispositifs de coopération en ligne ont été mis en place, mais aussi des outils d'intelligence artificielle, accessibles à tous les effectifs dans le respect de prescriptions strictes en matière de protection des données.

Accompagnement soutenu au cours du processus de restructuration

La restructuration annoncée en janvier, accompagnée de suppressions de postes, a mis SWICA à l'épreuve, y compris dans son rôle d'employeur. De nombreux entretiens individuels ont été menés pour trouver des solutions au cas par cas, et le nombre des licenciements a pu être réduit à un minimum. Les personnes concernées ont reçu le meilleur soutien possible dans leur recherche d'une nouvelle solution. Dans ce contexte, le programme Leadership Development a été spécialement renforcé, de même que l'offre de coaching pour les cadres. Menée avec succès, la procédure s'est achevée au cours de l'été.

Le Talent Development en rythme de croisière

En 2025, SWICA a par ailleurs poursuivi son initiative interne de promotion des talents, et la deuxième session du Talent Development Programm a débuté avec un nouveau pool de 18 personnes nominées. Ces dernières proviennent de différents domaines de l'entreprise et présentent des profils d'expérience variés. Au cours du programme de deux ans, soutenues par un dispositif de mentorat, elles vont pouvoir renforcer leurs compétences en participant à une série d'ateliers et à des projets à responsabilité.

Une offre étendue de formation continue

Chez SWICA, la formation initiale et continue revêt une grande importance, même en dehors du pool de talents. Les activités d'assurance-maladie et accidents requièrent un haut degré de spécialisation, notamment pour garantir un conseil exhaustif à la clientèle existante et potentielle. C'est pourquoi SWICA a mis en place une Market Academy, qui fonctionne depuis le début de l'année 2024. Les formations mettent l'accent sur le conseil, et le concept de l'Academy vise à garantir une présence à la fois uniforme et flexible sur le marché.

Diversité dans les équipes

SWICA, qui compte parmi les leaders de la formation des apprenties et apprentis, offre des places d'apprentissage à 60 jeunes. Au terme de leur formation, la plupart restent au service de l'entreprise. L'expérience des personnes de plus de 50 ans, qui représentent actuellement 24 % des effectifs de SWICA, est également très appréciée. SWICA est convaincue que la diversité dans les équipes profite à la fois à l'entreprise et à son personnel.

Introduction d'un nouveau système de gestion des absences

De nombreuses études le prouvent: un dispositif bien structuré de gestion des absences est un élément clé pour soutenir durablement la santé, la motivation et la productivité du personnel. En janvier 2025, SWICA a mis en place un nouveau processus pour apporter une réponse préventive au problème de l'absentéisme en hausse, clarifier les rôles et les responsabilités, et promouvoir encore plus efficacement la santé des collaboratrices et des collaborateurs. L'introduction du nouveau système a été accompagnée par des formations, et des guides ont été mis à la disposition des responsables hiérarchiques.

Une caisse de pension performante

Grâce à un rendement positif des placements, la Fondation de prévoyance du personnel de SWICA a pu rémunérer les avoirs de vieillesse des collaboratrices et collaborateurs à 5,25 % pour l'année 2025, un taux nettement supérieur à la rémunération minimale de 1,25 % fixée par le Conseil fédéral. Par ailleurs, au vu du taux de couverture élevé, le Conseil de fondation a pu accorder aux retraitées et retraités de SWICA deux mois de rente supplémentaires. En novembre, les trois mandats de représentant du personnel au Conseil de fondation ont été renouvelés pour une période de quatre ans.

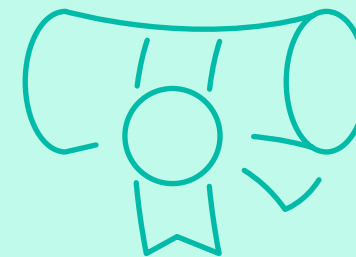
Faits & chiffres



44 %

Part des femmes chez les cadres

Chez SWICA, l'égalité des salaires et des chances entre femmes et hommes relève de l'évidence.



515.-

Formation continue externe

SWICA investit 515 francs par an et par poste à temps plein dans la formation continue externe.



24 %

Collaboratrices et collaborateurs de plus de 50 ans

Chez SWICA, l'expérience est valorisée.



63 %

Une formation d'avenir

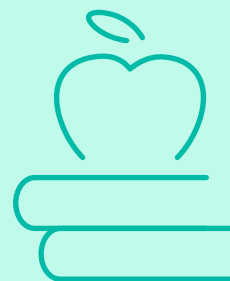
À l'issue de leur formation, 63% des apprenties et apprentis aspirent à rester chez SWICA et obtiennent un poste.



88 %

Reprise du travail

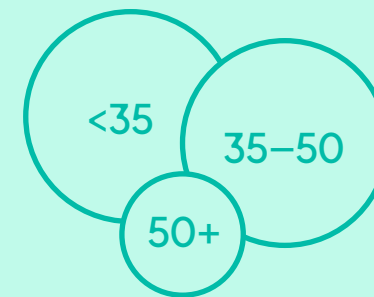
À la fin de leur congé de maternité, les collaboratrices reprennent pratiquement toutes leur activité chez SWICA.



892

Effectifs en formation continue

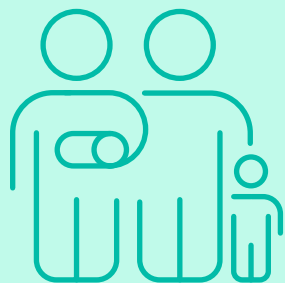
637 modules de formation spécialisée / 34 segments de formation pour les cadres / 221 modules d'e-learning



100 %

Mix générationnel

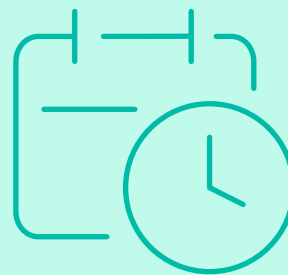
39% ont moins de 35 ans
37% ont entre 35 et 50 ans
24% ont plus de 50 ans



16 semaines

Congés parentaux

Paiement de l'intégralité du salaire:
16 semaines de congé maternité
et 4 semaines de congé paternité



34 %

de collaboratrices et collaborateurs à temps partiel

Plus d'un tiers des membres du personnel travaillent à temps partiel.



18

Talent Development Programm

En 2025, SWICA a lancé avec succès la deuxième session de son programme Talent Development.

Gouvernance d'entreprise

SWICA s'engage pour la défense des intérêts des personnes qu'elle assure. Ainsi, toute personne optant pour une assurance SWICA devient automatiquement membre de l'association SWICA Organisation de santé.

Les déléguées et délégués de l'association SWICA Organisation de santé se réunissent une fois par an en assemblée. À chaque assemblée, ils procèdent au renouvellement partiel du comité de l'association. Les membres sont élus pour un mandat de trois ans. L'élection au comité vaut nomination pour l'élection au conseil d'administration des sociétés du groupe SWICA. Le conseil d'administration est compétent pour toutes les affaires qui, selon la loi ou les statuts, ne sont attribuées ni à l'assemblée des déléguées et délégués, ni aux assemblées générales des sociétés du groupe SWICA. Ainsi, il lui appartient d'arrêter la stratégie du groupe et de veiller au respect des lignes directrices financières et des principes de gouvernance. SWICA se réfère au Code suisse de bonnes pratiques pour la gouvernance d'entreprise. Ce dernier couvre aussi le thème du développement durable, auquel est consacré un chapitre du rapport annuel. Pour la mise en œuvre, le conseil d'administration définit des principes

de gouvernance d'entreprise, notamment en matière de gestion de la compliance, de gestion des risques et de système de contrôle interne (SCI), et adopte la stratégie de développement durable.

Tous les membres du conseil d'administration sont indépendants et exercent leur mandat à titre accessoire, dans le respect des règles établies de transparence sur les conflits d'intérêts. Le conseil d'administration comprend huit membres et réunit l'ensemble des connaissances nécessaires à la gestion du groupe SWICA. Les tâches et les obligations du conseil d'administration et du comité de direction sont définies dans le règlement d'organisation. Le CEO est tenu de présenter régulièrement au conseil d'administration des rapports complets sur toutes les affaires d'importance. Trois comités permanents préparent les décisions du conseil d'administration.

Changements au conseil d'administration et au comité de direction

Au cours de l'année sous revue, deux membres du conseil d'administration ont quitté leur poste: Carlo Conti, après dix ans à la présidence, et Casimir Platzer. Werner Kübler a été élu président du conseil d'administration et Beat Imhof a fait son entrée au conseil d'administration pour un mandat de trois ans. Martin Wenk a quant à lui été reconduit pour un mandat de trois ans. La composition du comité de direction n'a pas connu de changement au cours de l'année sous revue.

Comité marché et prestations

Le comité marché et prestations (CMP) est chargé d'évaluer les évolutions essentielles pour la mise en œuvre de la stratégie dans les secteurs Marché, Produits et prestations, Gestion des prestations et Politique. Il est également responsable des travaux préparatoires et des évaluations en vue des décisions importantes en matière de participations, coopérations et autres. Ses appréciations et recommandations sont soumises au conseil d'administration, qui arrête les décisions stratégiques. Les membres du CMP sont Adrian Bult (présidence), Werner Kübler (président du CA) et Ruth Fleisch-Silvestri (vice-présidente du CA).

Comité contrôle de gestion, placements et assurance

Le comité contrôle de gestion, placements et assurance (CCGPA) est chargé de surveiller la comptabilité et les aspects fiscaux, la gestion des placements et les lignes directrices en matière d'assurance. Ces dernières couvrent la gestion du risque, y compris le SCI, le service Legal & Compliance, et la révision interne et externe. Les membres du CCGPA sont Martin Wenk (présidence), Stefan Loacker et Rolf Birrer. Le responsable de la révision interne, le Chief Compliance Officer et le Chief Risk Officer sont des participants permanents.

Comité nominations et rémunérations

Le comité nominations et rémunérations (CNR) prépare à l'intention du conseil d'administration les dossiers relatifs à la nomination des membres du conseil d'administration, du CEO et des membres du comité de direction. Sur proposition du CEO, il nomme, à l'exception des membres du

comité de direction, les titulaires des fonctions les plus élevées de la direction, directement subordonnés au CEO. Sur proposition du CCGPA, il désigne aussi les titulaires des fonctions de Chief Risk Officer, Chief Compliance Officer, responsable de la révision interne et actuaire responsable. En outre, le CNR est chargé de procéder à une première analyse des dossiers stratégiques importants de politique du personnel, à l'intention du conseil d'administration. Chaque année, il soumet également à ce dernier une proposition concernant la rémunération à verser aux membres du conseil d'administration et du comité de direction, en recourant de temps à autre à une expertise externe. Siègent dans ce comité Werner Kübler (présidence, président du CA), Beat Imhof et Caroline Thoma.

Révision interne

Les examens portant sur la gestion du risque effectués par la révision interne visent à améliorer les processus de gestion et à créer une plus-value. Placée sous l'autorité directe du conseil d'administration, la révision interne est indépendante des activités opérationnelles. Le conseil d'administration a confié la direction de la révision interne au CCGPA.

Actuaire responsable

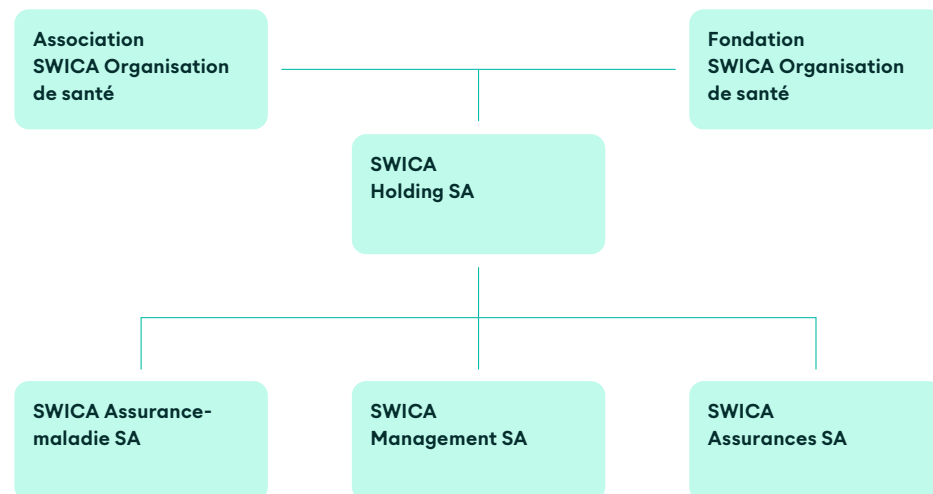
La fonction d'actuaire responsable a été intégrée dans l'organigramme interne de SWICA. Les tâches de l'actuaire responsable sont définies dans la loi et l'ordonnance correspondante. Elles comprennent notamment l'appréciation de la situation financière actuelle et l'identification des évolutions actuarielles susceptibles de l'influencer.

Système de contrôle interne

SWICA applique à l'ensemble de l'entreprise une gestion des risques efficace et systématique et dispose d'un système de contrôle interne (SCI) conforme au droit, contrôlé et amélioré en continu. Ces dispositifs se fondent sur le modèle dit des «trois lignes de défense» et font partie intégrante du contrôle de gestion de l'entreprise. L'objectif est de coordonner systématiquement à l'échelle de l'entreprise les contrôles internes existants et d'en consigner les résultats.

Structure organisationnelle

La structure organisationnelle du groupe SWICA se présente comme suit:



Code de conduite

Le Code de conduite a été élaboré afin de sensibiliser l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs aux normes légales auxquelles ils sont soumis et de leur enjoindre de respecter les principes de l'éthique, de la transparence et de la durabilité. Il doit également servir de repère sûr dans les décisions à prendre et les activités à mener au quotidien, afin de promouvoir la confiance placée en SWICA et de protéger sa bonne réputation. SWICA dispose d'un service Codex indépendant.

Rémunération des membres du conseil d'administration et du comité de direction

La rémunération du conseil d'administration est forfaitaire, sans composante variable, primes ou indemnités de départ. Depuis l'exercice 2024, les parts salariales variables de la direction sont intégrées au salaire de base. En 2025, la rémunération en espèces du conseil d'administration s'est élevée à 939 800 francs et les autres indemnités, à 43 969 francs. Le président du conseil d'administration a perçu la rémunération la plus élevée, soit une rémunération en espèces de 225 800 francs et d'autres indemnités de 19 469 francs.

Les rémunérations en espèces des membres du comité de direction (six personnes) se sont élevées au total à 2 889 249 francs pour l'exercice 2025 et les autres indemnités, à 39 600 francs. Les cotisations de prévoyance du comité de direction se sont montées à 507 695 francs. Le CEO a perçu la rémunération la plus élevée, avec une rémunération en espèces de 627 350 francs, d'autres indemnités de 6 600 francs et des cotisations de prévoyance de 124 384 francs. Les honoraires que les collaboratrices et collaborateurs perçoivent pour des mandats au sein de conseils d'administration d'autres entreprises pour le compte de SWICA sont intégralement reversés à SWICA.

Organisation

Conseil d'administration

Conseil d'administration	mandat depuis	jusqu'en
Werner Kübler docteur en médecine	2025 à partir de juillet 2025	2028
Carlo Conti docteur en droit	2015	2025 jusqu'en juin 2025
Beat Imhof executive MBA Lucerne	2025 à partir de juillet 2025	2028
Casimir Platzer hôtelier diplômé EHL	2015	2025 jusqu'en juin 2025
Dr Ruth Fleisch-Silvestri vice-présidente, docteure en médecine	2015	2027
Adrian Bult licencié en économie HSG	2013	2026
Martin Wenk licencié en droit	2017	2028
Stefan Loacker licencié en économie HSG, diplôme universitaire en sociologie et économie de l'Université de Vienne	2021	2027
Caroline Thoma Executive MBA HSG en médias et communication	2021	2027
Rolf Birrer économiste d'entreprise diplômé ESCEA, expert-comptable avec diplôme fédéral	2023	2026



Dr Werner Kübler



Dr Ruth Fleisch-Silvestri



Adrian Bult



Beat Imhof



Martin Wenk



Stefan Loacker



Caroline Thoma



Rolf Birrer

Organisation

Membres du comité de direction

Membres du comité de direction	année de naissance	mandat depuis
Dr Reto Dahinden CEO, docteur en économie HSG	1964	2012
Norbert Reisinger responsable département Finances&Controlling, master en économie HSG	1962	1999
Andreas Koller responsable département Product Management & Underwriting, économiste HWV	1972	2006
Dr Joy Müller responsable département Marché, docteure en ingénierie	1973	2021
Fabian Ringwald responsable département Informatique, MSc en informatique, MBA / EMBA	1979	2020
Daniel Rochat responsable département Prestations&Médecine, EMBA FHO	1971	2014



Dr Reto Dahinden



Norbert Reisinger



Andreas Koller



Dr Joy Müller



Fabian Ringwald



Daniel Rochat

Un résultat très satisfaisant grâce aux assurances complémentaires et aux placements financiers

En termes de croissance des prestations d'assurance, l'année 2025 n'a apporté aucun répit. Dans le secteur LAMal, SWICA a même enregistré une légère perte actuarielle. En revanche, le segment des assurances complémentaires a évolué très positivement. Quant aux assurances d'entreprises, le portefeuille a fait l'objet d'un assainissement. Le ratio combiné global de l'entreprise s'est tout juste stabilisé à 100 %, tandis que les placements financiers réalisaient une progression très satisfaisante. Globalement, SWICA enregistre un bénéfice de 123 millions de francs.

Au cours de l'année sous revue, les recettes de primes ont progressé de 0,8 % pour atteindre 5,985 milliards de francs. Cette augmentation est toutefois uniquement imputable au segment de l'assurance-maladie obligatoire (LAMal), les recettes des autres secteurs affichant un léger recul. Les prestations d'assurance nettes ont quant à elles augmenté de 0,9 %, à 5,217 milliards de francs. Globalement, le résultat technique reste presque équilibré, à -0,2 million de francs. Comme au cours de l'exercice précédent, les rendements sur les marchés financiers ont connu une évolution extrêmement positive, portant les produits des capitaux à 149 millions de francs. Globalement, l'organisation de santé a réalisé en 2025 un bénéfice de 123 millions de francs.

122,8 mio

francs de bénéfice

Assurances complémentaires: un segment rentable

La croissance des coûts dans le secteur LAMal s'est poursuivie sans fléchir en 2025, pour atteindre 3% en comparaison annuelle. Les plus forts taux de croissance ont été enregistrés dans le domaine des coûts de laboratoires et des prestations d'hospitalisation. En 2025, SWICA a également dû verser environ 40 millions de francs de plus que l'année précédente au titre de la compensation des risques: le montant alloué est ainsi passé de 93,5 à 133,8 millions de francs. Le ratio combiné du segment LAMal, à 101,1%, a généré une perte actuarielle de 39,8 millions de francs. Dans le segment de l'assurance-maladie selon la LCA, qui comprend les assurances complémentaires privées, mais aussi l'assurance d'indemnités journalières maladie (IJM), l'évolution a été plus réjouissante: le ratio combiné s'est amélioré, à 97,9%, conduisant à un bénéfice actuariel de 42,7 millions de francs. Enfin, dans le segment de l'assurance-accidents, un ratio combiné de 100,6% a occasionné une perte technique de 1,6 million de francs.

Concentration sur les affaires d'entreprises

Après la correction de trajectoire entreprise en 2024 pour stabiliser les réserves, qui a entraîné une diminution du portefeuille de personnes assurées LAMal, SWICA est parvenue à acquérir une nouvelle clientèle au cours de l'exercice sous revue. En 2025, l'accent a été mis sur la rentabilité des affaires d'entreprises. Le portefeuille a été analysé en détail et assaini en conséquence, ce qui a engendré la perte de 70 642 clientes et clients (4,3% du portefeuille total de personnes assurées).

10,5% de croissance des fonds propres

L'entreprise SWICA demeure solidement financée. Au cours de l'année sous revue, la valeur des placements de capitaux a progressé de 6,6% pour atteindre 4,473 milliards de francs. Les fonds propres ont ainsi augmenté de 10,5%, à 1,287 milliard de francs.

101,1%

Ratio combiné dans le segment LAMal

1,287 mia

Fonds propres

Principaux indicateurs de l'exercice

Compte de résultat

Montants en milliers de francs	2025	2024	Variation	en %
Primes	5 984 810	5 937 857	46 953	0,8
Prestations d'assurance nettes	5 217 439	5 171 817	45 622	0,9
Produit des placements de capitaux net	149 091	135 028	14 063	10,4
Résultat annuel consolidé	122 771	88 876	33 895	38,1

Compte de résultat détaillé, voir p.33.

Bilan

Montants en milliers de francs	2025	2024	Variation	en %
Somme du bilan	5 353 614	5 026 891	326 723	6,5
Placements	4 473 403	4 195 451	277 952	6,6
Provisions	3 322 193	3 222 182	100 011	3,1
Réserves / fonds propres	1 287 076	1 165 222	121 854	10,5

Bilan détaillé, voir p.42.

Statistiques

	2025	2024	Variation	en %
Nombre d'assurés	1 567 294	1 637 936	-70 642	-4,3
Nombre de collaborateurs (ETP)	1 943	1 998	-54	-2,7

Statistiques détaillées, voir p.58.

Bilan consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
ACTIFS			
Placements de capitaux	4	4 473 403	4 195 451
Immobilisations incorporelles	5	2 020	3 375
Immobilisations corporelles	6	72 688	81 882
Comptes de régularisation actifs	7	190 071	207 029
Impôts différés actifs sur les bénéfices		65 026	69 608
Créances	8	348 290	335 024
Stocks de marchandises		109	360
Liquidités		202 007	134 163
Total de l'actif		5 353 614	5 026 891
PASSIFS			
Capital de l'entité		34 965	34 965
Réserves provenant de primes		8 988	9 186
Réserves provenant de bénéfices		1 120 527	1 031 787
Résultat consolidé		122 771	88 876
Participations minoritaires au capital		-175	408
Fonds propres		1 287 076	1 165 222
Provisions techniques pour propre compte	9	2 861 189	2 761 175
Provisions non techniques	10	27	30
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	11	460 977	460 977
Comptes de régularisation passifs	12	61 893	74 364
Impôts différés passifs		82 360	69 117
Dettes	13	600 092	496 006
Capitaux étrangers		4 066 538	3 861 669
Total du passif		5 353 614	5 026 891

Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2025	2024
Primes acquises pour propre compte	14	5 984 810	5 937 857
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	15	-5 217 439	-5 171 817
Compensation des risques entre assureurs		-141 740	-101 673
Participation des assurés aux excédents		-81 010	-122 715
Charges d'exploitation pour propre compte	16	-548 535	-566 989
Autre résultat d'exploitation	17	3 698	4 162
Résultat technique d'assurance		-216	-21 175
Produits des placements de capitaux	18	249 702	265 365
Charges liées aux participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	18	-213	-218
Charges des placements de capitaux	18	-100 398	-130 119
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	11 / 18	0	-11 395
Résultat des placements de capitaux		149 091	123 633
Résultat d'exploitation		148 874	102 458
Résultat exceptionnel		-175	147
Résultat consolidé avant impôts		148 699	102 604
Impôts sur les bénéfices	19	-26 583	-15 483
Participations minoritaires au résultat		655	1 755
Résultat consolidé		122 771	88 876

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2025	2024
Résultat consolidé		122 771	88 876
Imputations sur les placements de capitaux	4	-49 688	-92 267
Amortissements sur les participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	4	213	218
Amortissements d'immobilisations incorporelles	5	2 327	2 317
Amortissements d'immobilisations corporelles	6	11 862	11 253
Amortissements de créances	8	28 498	21 929
Variation des provisions techniques pour propre compte	9 / 15.1	100 014	235 064
Variation des provisions non techniques	10	-3	-398
Variation des provisions pour risques dans les placements de capitaux	11 / 18	0	11 395
Amortissements récupérés sur des cessions d'immobilisations incorporelles	5	0	428
Amortissements récupérés sur des cessions d'immobilisations corporelles	6	-3 074	-34
Variation des créances	8	-41 765	-34 147
Modification des stocks de marchandises		251	1 641
Variation des impôts différés actifs sur les bénéfiques		4 581	-1 921
Variation des comptes de régularisation actifs	7	16 958	-29 609
Variation des dettes	13	104 086	9 073
Variation des comptes de régularisation passifs	12	-12 472	-153 485
Variation des impôts différés passifs sur les bénéfiques		13 243	17 123
Flux de trésorerie liés aux activités commerciales		297 805	87 456
Investissements dans les placements de capitaux	4	-962 314	-1 087 610
Désinvestissements dans les placements de capitaux	4	733 837	1 062 224
Investissements dans des immobilisations incorporelles	5	-972	-1 932
Investissements dans des immobilisations corporelles	6	-2 801	-29 304
Désinvestissements dans des immobilisations corporelles	6	3 206	46
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-229 044	-56 575
Modification du périmètre de consolidation		-62	9 106
Variation des participations minoritaires		-655	-1 755
Distribution des dividendes		-200	-175
Flux de trésorerie de l'activité de financement		-917	7 176
Flux de trésorerie net total		67 844	38 056
État initial des liquidités au 01.01		134 163	96 106
État final des liquidités au 31.12		202 007	134 163
Variation des liquidités		67 844	38 056

Fonds propres consolidés

Montants en milliers de francs	Capital de l'entité	Réserves de réévaluation	Réserves de capital	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Participations minoritaires au capital	Total
Fonds propres au 01.01.2024	34 965	0	10 119	1 057 132	-33 950	904	1 069 170
Distribution des résultats 2023				-33 950	33 950		0
Distribution des dividendes				-175			-175
Résultat consolidé					88 876	-1 755	87 121
Modification du périmètre de consolidation			-933	8 780		1 259	9 106
Fonds propres au 31.12.2024	34 965	0	9 186	1 031 787	88 876	408	1 165 222
Distribution des résultats 2024				88 876	-88 876		0
Distribution des dividendes				-200			-200
Résultat consolidé					122 771	-655	122 117
Modification du périmètre de consolidation			-198	64		72	-62
Fonds propres au 31.12.2025	34 965	0	8 988	1 120 527	122 771	-175	1 287 076

Capital de l'entité

Cette position comprend le capital-actions de SWICA Holding SA. Le capital-actions de CHF 34 965 000 est divisé en 34 965 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1000.

Goodwill dans les fonds propres

En raison de l'acquisition au cours de l'exercice 2019 d'assurance AG et des paiements du solde du prix d'achat au cours des exercices 2020 à 2025, un goodwill total de KCHF 5166 a été comptabilisé dans les fonds propres. L'amortissement annuel correspondant de la valeur résiduelle sur cinq ans s'élèverait à KCHF 516.

Au cours de l'exercice 2021, un goodwill de KCHF 7524 a été comptabilisé dans les fonds propres suite à l'acquisition de curafox SA. Ce goodwill a été comptabilisé dans le compte de résultat en 2024 à la suite de la vente de curafox SA.

En raison de l'acquisition de PureSana SA au cours de l'exercice 2022 et du paiement du solde du prix d'achat au cours de l'exercice 2024, un goodwill total de KCHF 1625 a été comptabilisé dans les fonds propres. L'amortissement annuel correspondant sur cinq ans s'élèverait à KCHF 325.

Compte de résultat consolidé par segment 2025

Montants en milliers de francs	LAMal 2025	LCA 2025	Accident 2025	Autres 2025	Éliminations 2025	Total 2025
Primes acquises pour propre compte	3 709 480	2 037 413	249 758	0	-11 841	5 984 810
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-3 442 357	-1 616 732	-190 708	-21	32 380	-5 217 439
Compensation des risques entre assureurs	-133 809	-7 932	0	0	0	-141 740
Participation des assurés aux excédents	-143	-79 581	-1 286	0	0	-81 010
Charges d'exploitation pour propre compte	-173 832	-290 411	-59 490	-31 194	6 392	-548 535
Autre résultat d'exploitation	823	-13	122	29 698	-26 931	3 698
Résultat technique d'assurance	-39 838	42 744	-1 604	-1 517	0	-216
Produits des placements de capitaux	64 653	109 464	73 744	1 841	-1	249 702
Charges liées aux participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	0	0	0	0	-213	-213
Charges des placements de capitaux	-33 825	-37 880	-25 481	-4 299	1 088	-100 398
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	0	0	0	0	0	0
Résultat des placements de capitaux	30 828	71 584	48 263	-2 458	874	149 091
Résultat d'exploitation	-9 010	114 328	46 658	-3 975	874	148 874
Résultat exceptionnel	-56	0	0	-119	0	-175
Résultat consolidé avant impôts	-9 066	114 328	46 658	-4 095	874	148 699
Impôts sur les bénéfices	0	-16 863	-9 564	-155	0	-26 583
Participations minoritaires au résultat	0	0	0	655	0	655
Résultat consolidé	-9 066	97 465	37 094	-3 595	874	122 771

Compte de résultat consolidé par segment 2024

Montants en milliers de francs	LAMal 2024	LCA 2024	Accident 2024	Autres 2024	Éliminations 2024	Total 2024
Primes acquises pour propre compte	3 650 775	2 040 703	258 296	-1 216	-10 700	5 937 857
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-3 343 679	-1 684 376	-172 926	-1 641	30 805	-5 171 817
Compensation des risques entre assureurs	-93 534	-8 139	0	0	0	-101 673
Participation des assurés aux excédents	-121	-120 845	-1 748	0	0	-122 715
Charges d'exploitation pour propre compte	-174 296	-302 092	-65 624	-60 811	35 833	-566 989
Autre résultat d'exploitation	1 235	80	135	58 298	-55 586	4 162
Résultat technique d'assurance	40 381	-74 670	18 132	-5 371	352	-21 175
Produits des placements de capitaux	71 722	112 254	79 414	17 068	-15 094	265 365
Charges liées aux participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	0	0	0	0	-218	-218
Charges des placements de capitaux	-47 257	-41 431	-29 276	-6 961	-5 194	-130 119
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-11 395	0	0	0	0	-11 395
Résultat des placements de capitaux	13 070	70 823	50 139	10 107	-20 506	123 633
Résultat d'exploitation	53 451	-3 848	68 271	4 737	-20 153	102 458
Résultat exceptionnel	146	0	0	0	0	147
Résultat consolidé avant impôts	53 597	-3 848	68 271	4 737	-20 153	102 604
Impôts sur les bénéfices	0	-8 909	-6 309	-265	0	-15 483
Participations minoritaires au résultat	0	0	0	1 755	0	1 755
Résultat consolidé	53 597	-12 757	61 962	6 227	-20 153	88 876

Annexe aux comptes annuels consolidés

1. Principes d'établissement des comptes

Les comptes annuels consolidés 2025 ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils reflètent fidèlement la fortune de SWICA ainsi que sa situation financière et ses résultats (True and Fair View). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Dès lors, les recommandations formulées doivent être respectées dans leur ensemble.

La norme Swiss GAAP RPC 41 régissant les clôtures individuelles des assureurs-maladie LAMal est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Le groupe SWICA l'applique parallèlement à la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation), cela depuis l'exercice 2016. L'assujettissement aux Swiss GAAP RPC est un choix volontaire. Les comptes annuels sont établis en fonction d'une présomption de poursuite de l'activité de l'entreprise.

La Swiss GAAP RPC 30 a été révisée au 1^{er} janvier 2024. Il est renoncé à une application rétrospective.

2. Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés englobent la totalité des entreprises contrôlées directement ou indirectement par le groupe SWICA. Par contrôle, on entend la possibilité d'exercer une influence déterminante sur la marche d'une entreprise des points de vue financier et opérationnel. Ainsi en va-t-il normalement lorsque le groupe SWICA détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote au sein d'une société. Toutes les participations à partir de 20 % sont mentionnées ci-après.

Société	Participation	Méthode de consolidation	Cap.-act. en CHF
SWICA Holding SA, Winterthour	100,0%	Consolidation intégrale	34 965 000
SWICA Assurance-maladie SA, Winterthour	100,0%	Consolidation intégrale	200 000
SWICA Assurances SA, Winterthour	100,0%	Consolidation intégrale	20 000 000
SWICA Health SA, Winterthour	100,0%	Consolidation intégrale	100 000
Prima Krankenversicherung SA, Winterthour	100,0%	Consolidation intégrale	200 000
esurance SA, Zurich	100,0%	Consolidation intégrale	100 000
PureSana SA en liquidation, Zurich	51,0%	Consolidation intégrale	100 000
WorkMed SA, Binningen	54,0%	Consolidation intégrale	2 000 000
Telehealth Services SA, Frauenfeld	49,0%	Méthode de la mise en équivalence	1 000 000

La société mère du groupe est SWICA Holding SA.

Méthode de consolidation

Les actifs et passifs ainsi que les charges et produits des sociétés consolidées sont intégralement pris en compte. La consolidation du capital a lieu conformément à la méthode de l'acquisition.

Les actifs et fonds étrangers de sociétés rachetées font l'objet d'une nouvelle évaluation à la date de l'acquisition. Elle est effectuée conformément aux principes du groupe SWICA. L'écart entre coût d'acquisition de la participation (goodwill) et fonds propres résultant de cette opération est imputé aux réserves du capital propre du groupe.

S'agissant des participations incluant de 20 à 50 % des droits de vote, le résultat et les fonds propres sont calculés au prorata et portés au bilan selon la méthode de mise en équivalence. Ils figurent dans les placements de capitaux. La part proportionnelle au résultat ainsi que la part proportionnelle au capital propre sont reprises en tant que valeur comptable des participations (non consolidées). Les participations inférieures à 20 % des droits de vote sont inscrites au bilan à la valeur de leur acquisition en tant que capitaux placés.

Date de la consolidation

La date de clôture des exercices financiers de toutes les sociétés entrant dans les comptes annuels consolidés est fixée au 31 décembre 2024.

Modification du périmètre de consolidation

Au 1^{er} janvier 2024, PROVITA Assurance-santé SA a été intégrée dans SWICA Assurance-maladie SA.

Relations internes au groupe

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés du groupe sont éliminées dans le bilan et le compte de résultat.

3. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs a lieu sur la base des critères uniformes mentionnés ci-après. Le principe fondamental de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs est appliqué.

Monnaies étrangères

Dans l'activité opérationnelle et dans les placements en capital sont gérés des comptes en monnaie étrangère, qui sont ensuite convertis en fin d'année au cours en vigueur.

Placements de capitaux

Biens-fonds et bâtiments

Ce poste englobe aussi bien des immeubles de rapport que des bâtiments utilisés par SWICA. Leur valorisation est effectuée chaque année conformément à la méthode du «discounted cash flow» (DCF). Le taux d'actualisation varie en fonction de l'emplacement et de l'affectation des différents immeubles.

Les nouvelles acquisitions de SWICA ou les projets immobiliers qu'elle entreprend elle-même sont portés au bilan à leur prix d'achat ou de réalisation. La valorisation selon la méthode DCF intervient après leur occupation ou location intégrale, soit, normalement, environ un an après la première location.

Placements de capitaux à revenu fixe

L'évaluation a lieu à la valeur du marché sauf s'il s'agit de placements de capitaux à revenu fixe libellés en CHF avec échéance finale, lesquels sont estimés selon l'«amortized cost method» (ACM). Dans le cas des placements évalués conformément à l'ACM, tous les titres sont soumis régulièrement à des tests individuels de dépréciation. Le but est de contrôler les écarts en pour cent et en chiffres absolus par rapport à la valeur du marché.

Actions et placements analogues

L'évaluation est effectuée à la valeur actuelle. À défaut de valeur de marché, les titres figurent au bilan à la valeur d'acquisition après déduction d'éventuelles pertes de valeur.

Placements collectifs (fonds)

Ce poste rassemble les catégories de fonds suivants: actions suisses, actions étrangères, obligations en francs suisses, obligations, monnaies étrangères et immeubles. Leur évaluation a lieu à la valeur du marché.

Instruments financiers dérivés

Les produits dérivés servent à couvrir les fluctuations de cours. Ils sont évalués à la valeur de marché. Les fluctuations positives et négatives de cette dernière sont comptabilisées, de même que la valeur nette de marché de tous les produits dérivés.

Participations

Ce poste comprend les participations dont le taux de participation est inférieur à 20 % et qui sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. En outre, les participations mises en équivalence figurent dans ce poste.

Emprunts et hypothèques

Les emprunts et hypothèques sont portés au bilan à la valeur nominale après déduction d'éventuelles corrections de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les investissements dans des immobilisations incorporelles (logiciels et coûts de développement) sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition et amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilisation, laquelle est de trois ou cinq ans.

Immobilisations corporelles

Les investissements dans les immobilisations corporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leurs durées respectives d'utilisation, lesquelles sont fixées comme suit:

Biens meubles et équipements	8 ans
Matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans
Aménagements locatifs	10 ans

Impôts différés actifs sur le résultat

Les impôts différés sur le résultat se basent sur une approche orientée bilan et sont calculés au taux d'imposition déterminant de 17,60 %.

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. S'agissant des créances contre des preneurs d'assurance, elles donnent lieu aux corrections de valeur jugées économiquement nécessaires au regard de l'expérience.

Stocks de marchandises

SWICA Health SA distribue l'appareil de télémédecine TytoHome. Ces marchandises commerciales achetées pour être revendues sont inscrites au bilan comme stock de marchandises et revendues en l'état après l'achat. Elles sont inscrites au bilan à la valeur nette du marché.

Provisions techniques pour propre compte

Le poste des provisions techniques pour propre compte inclut celles constituées pour les reports de primes, les sinistres et prestations, les coûts de traitement des sinistres, le vieillissement, les capitaux de couverture des rentes et les participations aux excédents. S'y ajoutent encore les autres provisions techniques et les provisions techniques de fluctuations.

Reports de primes

Les reports de primes ne concernent que les produits de niche que sont l'assurance voyage et l'assurance par convention. Pour tous les autres produits d'assurance, les périodes d'assurance correspondent à l'année civile.

Provisions pour les sinistres et prestations

Les provisions pour prestations d'assurance couvrent les sinistres déjà survenus, mais pas encore déclarés ou payés. Le calcul de ces provisions pour sinistres s'opère selon des méthodes actuarielles.

Provisions pour frais de traitement des sinistres

Il s'agit de provisions pour les frais de traitement des sinistres qui ne sont pas directement imputables aux différents cas de sinistre.

Provisions de vieillissement

Le besoin de provisions de vieillissement correspond à la différence projetée et escomptée, selon le principe de la continuité de l'exploitation (meilleure estimation), entre primes et paiements pour sinistres, majorée des frais administratifs, en tenant compte des effets futurs de la mortalité, des annulations, des sorties de contrats collectifs et des changements tarifaires.

Provisions pour capitaux de couverture des rentes

Les capitaux de couverture des rentes sont calculés selon les normes comptables énoncées à l'art. 108 OLAA. La rente sans allocation de renchérissement sert de base de calcul.

Provisions pour participations aux excédents

Ces provisions correspondent aux participations à des excédents à rembourser pour une période de calcul donnée.

Autres provisions techniques

Jusqu'à l'exercice 2024, des provisions destinées à assurer le financement à long terme des allocations de renchérissement étaient présentées sous le poste «Autres provisions techniques». À compter de l'exercice 2025, ces provisions pour allocations de renchérissement sont intégrées au poste des capitaux de couverture des rentes.

Provisions techniques de fluctuation

Les provisions de fluctuation servent à atténuer les incertitudes liées au calcul des provisions pour sinistres et pour vieillissement (risque paramétrique), ainsi que les fluctuations aléatoires inhérentes aux sinistres (risque aléatoire au sens strict). Ces provisions peuvent être constituées jusqu'à des montants maximaux définis en fonction des plans commerciaux.

Provisions non techniques

Provisions pour impôts

Les impôts courants sont calculés suivant le taux d'imposition effectif des différents cantons. Des provisions sont constituées pour assurer leur couverture dans le cadre de l'établissement de la charge d'impôt et sont portées au bilan dans les comptes de régularisation passifs.

Les impôts différés sur le bénéfice se basent sur une approche orientée bilan. Ils sont calculés au taux d'imposition déterminant de 17,60%. Sont exclus de ce calcul les impôts différés sur les immeubles, qui sont calculés en tenant compte de l'impôt sur les gains immobiliers.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Cette provision est destinée à couvrir les fluctuations à la baisse des placements de capitaux. Le calcul de la «Value at Risk» sert de repère pour la fixation de la provision. Les paramètres susceptibles d'exercer une influence sur cette valeur font l'objet d'un réexamen au moins une fois l'an.

Dettes

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale. Elles sont constituées essentiellement de primes facturées à l'avance ainsi que d'engagements à l'égard de preneurs d'assurance et de fournisseurs de prestations.

Commentaires relatifs au bilan

4. Placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Situation au 01.01.2024	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2024
Biens-fonds et bâtiments	849 261	45 542	0	4 194	898 997
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 872 837	393 445	-331 700	-585	1 933 998
Placements de capitaux à revenu fixe	411 725	514 214	-486 595	5 378	444 721
Placements collectifs	927 190	106 791	-216 995	90 620	907 607
Instruments financiers dérivés	4 062	26 932	-26 929	-6 021	-1 955
Participations	6 472	686	-6	-1 538	5 614
Emprunts et hypothèques	1 969	0	0	0	1 969
Réserve de cotisations de l'employeur	4 500	0	0	0	4 500
Total	4 078 017	1 087 610	-1 062 224	92 049	4 195 451

Montants en milliers de francs	Situation au 31.12.2024	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2025
Biens-fonds et bâtiments	898 997	45 635	0	10 569	955 201
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 933 998	317 159	-191 262	-1 766	2 058 129
Placements de capitaux à revenu fixe	444 721	499 198	-457 403	-30 122	456 394
Placements collectifs	907 607	76 898	-64 170	72 610	992 944
Instruments financiers dérivés	-1 955	20 514	-20 514	1 088	-867
Participations	5 614	410	-19	-893	5 112
Emprunts et hypothèques	1 969	2 500	-469	-2 010	1 990
Réserve de cotisations de l'employeur	4 500	0	0	0	4 500
Total	4 195 451	962 314	-733 837	49 475	4 473 403

Placements de capitaux à revenu fixe ACM

La valeur de marché des placements de capitaux à revenu fixe évalués selon l'«amortized cost method» (ACM) s'élève à KCHF 2044353 au 31 décembre 2025 (année précédente: KCHF 1948984).

Participations

Ce poste inclut les participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence et les participations non consolidées. Les participations non consolidées sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuelles corrections de valeur. La modification de l'évaluation comprend l'amortissement sur la participation par mise en équivalence de KCHF 213 (année précédente: KCHF 218).

Performance

La performance des placements de capitaux du groupe SWICA a atteint 3,0% durant l'exercice sous revue (année précédente: 5,9%).

Produits dérivés

Montants en milliers de francs	But	2024			2025		
		Valeur nette de marché 31.12.2024	Valeur de marché actifs 31.12.2024	Valeur de marché passifs 31.12.2024	Valeur nette de marché 31.12.2025	Valeur de marché actifs 31.12.2025	Valeur de marché passifs 31.12.2025
Opérations à terme	Couverture de change	-1 955	33	-1 988	-867	264	-1 131

Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles

5. Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de francs	Logiciels
Valeurs comptables nettes au 01.01.2024	4 187
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 01.01.2024	18 382
Entrées	1 932
Sorties	0
Situation au 31.12.2024	20 314
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 01.01.2024	-14 195
Amortissements planifiés	-2 317
Sorties	-428
Situation au 31.12.2024	-16 939
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	3 375
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 01.01.2025	20 314
Entrées	972
Sorties	0
Situation au 31.12.2025	21 286
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 01.01.2025	-16 939
Amortissements planifiés	-2 327
Sorties	0
Situation au 31.12.2025	-19 266
Valeurs comptables nettes au 31.12.2025	2 020

6. Immobilisations corporelles

Montants en milliers de francs	Biens meubles et équipements	Aménage- ments locatifs	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2024	5 264	55 980	2 547	52	63 843
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 01.01.2024	21 899	71 171	20 825	1 847	115 742
Entrées	7 207	21 804	293	0	29 304
Sorties	-26	0	-20	0	-46
Situation au 31.12.2024	29 080	92 975	21 098	1 847	145 000
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 01.01.2024	-16 636	-15 191	-18 278	-1 794	-51 899
Amortissements planifiés	-2 136	-7 350	-1 731	-36	-11 253
Sorties	15	0	19	0	34
Situation au 31.12.2024	-18 756	-22 541	-19 990	-1 830	-63 118
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	10 324	70 433	1 108	17	81 882
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 01.01.2025	29 080	92 975	21 098	1 847	145 000
Entrées	416	1 978	406	0	2 801
Sorties	-2 484	0	-612	-110	-3 206
Situation au 31.12.2025	27 013	94 953	20 892	1 737	144 595
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 01.01.2025	-18 756	-22 541	-19 990	-1 830	-63 118
Amortissements planifiés	-1 996	-9 057	-803	-6	-11 862
Sorties	2 382	-25	618	99	3 074
Situation au 31.12.2025	-18 371	-31 624	-20 175	-1 737	-71 907
Valeurs comptables nettes au 31.12.2025	8 642	63 330	717	0	72 688

Les aménagements à la demande des locataires comprennent en premier lieu des travaux de transformation et d'agrandissement dans les bâtiments des sites de Winterthur.

7. Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de francs	31.12.2025	31.12.2024	Variation
Primes	123 483	156 693	-33 210
Intérêts courus	14 321	13 333	989
Compensation des risques	2 060	0	2 060
Autres comptes de régularisation actifs	50 207	37 003	13 204
Total comptes de régularisation actifs	190 071	207 029	-16 958

8. Créances

Montants en milliers de francs	31.12.2025	31.12.2024	Variation
Créances contre preneurs d'assurance	287 294	296 166	-8 872
Organisations d'assurance	11 544	11 709	-164
Agents et intermédiaires	3 528	0	3 528
Organisations et personnes proches	21	0	21
Autres créances	45 903	27 149	18 753
Total créances	348 290	335 024	13 266

Au cours de l'année sous revue, des coûts de tests COVID-19 à hauteur de KCHF 24 (année précédente: KCHF 243) ont été pris en charge par la Confédération. Ces coûts sont comptabilisés sans incidence sur les résultats.

Les autres créances comprennent des créances envers la Confédération à hauteur de KCHF 24 (année précédente: KCHF 8).

9. Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	Reports de primes	Provisions pour sinistres et prestations*	Provisions pour le traitement des sinistres	Provisions de vieillissement	Capitaux de couverture des rentes	Participations aux excédents	Autres provisions techniques	Provisions techniques de fluctuations	Total
Situation au 01.01.2024	29	1 059 175	22 119	387 525	192 365	154 655	85 500	624 743	2 526 111
Constitutions	12	332 010	4 238	11	17 267	15 645	8 374	365 745	743 303
Dissolutions	-29	-273 749	-3 078	-108 378	-5 995	-45 217	-4 926	-66 867	-508 239
Total variation	-17	58 261	1 161	-108 367	11 271	-29 572	3 449	298 878	235 064
Situation au 31.12.2024	12	1 117 436	23 279	279 159	203 636	125 083	88 949	923 621	2 761 175
Transfert**					88 949		-88 949		
Constitutions	0	303 083	3 388	265 766	28 870	15 828	0	43 092	660 026
Dissolutions	-12	-310 220	-4 666	-25	-12 680	-14 643	0	-217 767	-560 013
Total variation	-12	-7 136	-1 278	265 740	16 190	1 185	0	-174 675	100 014
Situation au 31.12.2025	0	1 110 300	22 002	544 899	308 775	126 268	0	748 946	2 861 189

* La part de réassurance s'élève à KCHF 315 au 31 décembre 2025 (KCHF 263 l'année précédente).

** Comme les autres provisions techniques comprenaient exclusivement des provisions pour le financement à long terme des allocations de renchérissement, elles sont intégrées à compter de l'exercice 2025 sous le poste des capitaux de couverture des rentes.

10. Provisions non techniques

Montants en milliers de francs	Provisions pour litiges	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2024	400	27	427
Constitutions	0	3	3
Dissolutions	-400	0	-400
Total variation	-400	3	-398
Situation au 31.12.2024	0	30	30
Constitutions	0	0	0
Dissolutions	0	-3	-3
Total variation	0	-3	-3
Situation au 31.12.2025	0	27	27

11. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2024	449 582
Constitutions	11 395
Dissolutions	0
Total variation	11 395
Situation au 31.12.2024	460 977
Constitutions	0
Dissolutions	0
Total variation	0
Situation au 31.12.2025	460 977

12. Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de francs	31.12.2025	31.12.2024	Variation
Courtages	45 201	42 856	2 345
Compensation des risques	3 609	11 009	-7 400
Provisions pour impôts	74	528	-454
Autres passifs transitoires	13 009	19 972	-6 963
Total comptes de régularisation passifs	61 893	74 364	-12 472

13. Dettes

Montants en milliers de francs	31.12.2025	31.12.2024	Variation
Dettes sur prestations d'assurance	112 760	142 590	-29 831
Preneurs d'assurance	469 491	328 535	140 957
Agents et intermédiaires	492	-2 125	2 616
Organisations et personnes proches	0	23	-23
Autres dettes	17 350	26 983	-9 633
Total dettes	600 092	496 006	104 086

Les dettes envers les preneurs d'assurance sont des primes facturées à l'avance pour l'année suivante.

Les dettes envers des agents et intermédiaires se traduisent par un montant négatif en raison de paiements d'acomptes effectués à des sociétés de courtage pour l'année suivante.

Explications relatives au compte de résultat

Les principales sources de recettes du groupe d'assurance-maladie et accidents SWICA sont composées des primes d'assurance après déduction des diminutions de recettes. Les primes sont comptabilisées pour les exercices auxquels elles se réfèrent.

14. Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de francs	2025	2024
Primes des assurés	5 982 947	5 936 629
Parts des primes des réassureurs	-2 607	-2 919
Contributions des pouvoirs publics	4 458	4 130
Variation des reports de primes	12	17
Total primes acquises pour propre compte	5 984 810	5 937 857

15. Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de francs	2025	2024
Prestations payées brutes	-5 717 247	-5 520 167
Participation aux coûts des assurés	596 717	579 979
Variation des provisions techniques	-100 026	-235 081
Parts des réassureurs	3 118	3 451
Total charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-5 217 439	-5 171 817

15.1 Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	2025 Montant pour propre compte	2025 Parts des réassureurs	2025 Montant brut	2024 Montant pour propre compte	2024 Parts des réassureurs	2024 Montant brut
Provisions pour sinistres et prestations	7 085	52	7 136	-58 371	110	-58 261
Provisions pour les coûts de traitement des sinistres	1 278	0	1 278	-1 161	0	-1 161
Provisions de vieillissement	-265 740	0	-265 740	108 367	0	108 367
Capitaux de couverture des rentes	-16 190	0	-16 190	-11 271	0	-11 271
Participation aux excédents	-1 185	0	-1 185	29 572	0	29 572
Autres provisions techniques	0	0	0	-3 449	0	-3 449
Variation des provisions techniques de fluctuations	174 675	0	174 675	-298 878	0	-298 878
Total variation des provisions techniques pour propre compte*	-100 078	52	-100 026	-235 191	110	-235 081

* La variation des provisions pour reports de primes doit figurer dans les primes acquises pour propre compte dans le compte de résultat.

16. Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de francs	2025	2024
Charges de personnel	-264 878	-276 899
Frais de locaux	-22 356	-23 305
Charges informatiques	-108 333	-114 741
Marketing et publicité	-18 873	-23 480
Autres charges administratives	-28 315	-34 847
Dédommagements reçus pour frais administratifs	21 908	24 193
Frais administratifs directs	-113 497	-104 341
Amortissements	-14 190	-13 569
Total charges d'exploitation pour propre compte	-548 535	-566 989

Les frais administratifs directs comprennent des commissions, des dédommagements payés pour frais administratifs et des courtages. Les courtages se montent pour l'année sous revue à KCHF -81003 (année précédente: KCHF -73901).

17. Autre résultat d'exploitation

L'autre résultat d'exploitation comprend la décomptabilisation d'affaires d'assurance d'un montant de KCHF 3648 (année précédente: KCHF 3424), des charges résultant des liquidités à hauteur de KCHF 50 (année précédente: KCHF 738) et des dépenses et recettes résultant de la vente des dispositifs TytoHome.

18. Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de francs	2025 Bénéfices et pertes réalisés	2025 Bénéfices et pertes non réalisés	2025 Total	2024 Bénéfices et pertes réalisés	2024 Bénéfices et pertes non réalisés	2024 Total
PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	32 089	20 613	52 702	30 863	17 973	48 835
Placements de capitaux à revenu fixe	36 348	5 625	41 973	38 266	16 183	54 449
Placements collectifs (fonds)	29 155	75 531	104 686	23 906	98 991	122 897
Instruments financiers dérivés	47 389	2 253	49 642	38 332	119	38 451
Participations	662	0	662	658	0	658
Emprunts et hypothèques	37	0	37	74	0	74
Total charges des placements de capitaux	145 680	104 022	249 702	132 099	133 266	265 365
CHARGES DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	-10 106	-10 044	-20 150	-5 973	-13 779	-19 752
Placements de capitaux à revenu fixe	-5 795	-37 514	-43 309	-6 911	-11 390	-18 300
Placements collectifs (fonds)	-1	-2 921	-2 922	-3 632	-8 370	-12 002
Instruments financiers dérivés	-27 033	-1 164	-28 198	-57 093	-6 140	-63 233
Participations*	0	-893	-893	-9 829	-1 538	-11 367
Emprunts et hypothèques	0	-2 010	-2 010	0	0	0
Frais d'administration de la fortune	-3 129	0	-3 129	-5 682	0	-5 682
Total charges des placements de capitaux	-46 064	-54 547	-100 611	-89 120	-41 217	-130 337
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	0	0	0	0	-11 395	-11 395
Total résultat des placements de capitaux	99 616	49 475	149 091	42 979	80 654	123 633

* Ce poste comprend, sous les bénéfices et pertes non réalisés, les amortissements sur les participations évaluées par mise en équivalence de KCHF -213 (année précédente: KCHF -218).

19. Impôts sur le bénéfice

Ce poste comprend les impôts courants sur le revenu et les impôts différés sur le revenu.

Dettes envers des institutions de prévoyance

La réserve de cotisations de l'employeur au sein de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA a été constituée pour l'adaptation nécessaire des bases techniques. La dissolution annuelle est effectuée par le biais des charges de personnel.

Réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation à son utilisation

Montants en milliers de francs	2025
Situation au 01.01.2025	4 500
Apports	0
Dissolutions	0
Rémunération	0
Situation au 31.12.2025	4 500
Résultat de la RCE dans les charges de personnel	0
Charges de prévoyance dans les charges de personnel	25 776

SWICA Assurance-maladie SA renonce à une rémunération.

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA présente un degré de couverture de 115,9 % et ne dispose pas de fonds libres (ni excédent de couverture ni découvert).

Autres indications

Engagements de leasing hors bilan

Engagements de leasing avec échéance jusqu'à cinq ans:

- engagements de leasing purs, à hauteur de KCHF 2236 (année précédente: KCHF 2240)
- et engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 21496 (année précédente: KCHF 23134)

Engagements de leasing avec échéance au-delà de cinq ans:

- engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 82554 (année précédente: KCHF 61696)

Déclaration de garantie, acte de nantissement général, régression de rang au profit de tiers

Une garantie de la part de SWICA Assurance-maladie SA existe envers la Fondation de prévoyance du personnel SWICA afin d'assurer le financement. En cas de découvert de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA, le degré de couverture de 100 % sera rétabli, la garantie étant néanmoins limitée à 10 % maximum des engagements de prévoyance. Au cours de l'année sous revue, le degré de couverture de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA s'élève à 115,9%.

Honoraires de l'organe de révision

- Prestations de révision: KCHF 497 (année précédente: KCHF 593)
- Autres prestations: KCHF 53 (année précédente: KCHF 57)

Dettes éventuelles

Il n'existe ni dettes ni engagements éventuels.

Responsabilité solidaire pour les dettes relatives à la TVA

Les sociétés du groupe SWICA, de l'association SWICA Organisation de santé et de la Fondation SWICA Organisation de santé élargie font partie d'un groupe TVA et sont solidairement responsables de leurs dettes à l'égard de l'Administration fédérale des contributions.

Événements survenus après la clôture du bilan

Aucun événement postérieur à la date de clôture du bilan n'est à mentionner.

En raison des arrondis, le calcul des totaux peut présenter des écarts de KCHF +/-1.

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de SWICA Holding AG, Winterthour

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de SWICA Holding AG et ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, les fonds propres consolidés et le compte de résultat consolidé par segment pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 32 à 54) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, 8050 Zürich
+41 58 792 44 00

www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à



l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- Nous planifions et réalisons l'audit des comptes consolidés afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Nebojsa Baratovic
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Angela Marti
Experte-réviseuse agréée

Zurich, le 1 avril 2026

Rapport financier

Statistiques concernant l'assurance des soins (LAMal)

Assurance des soins selon le modèle d'assurance

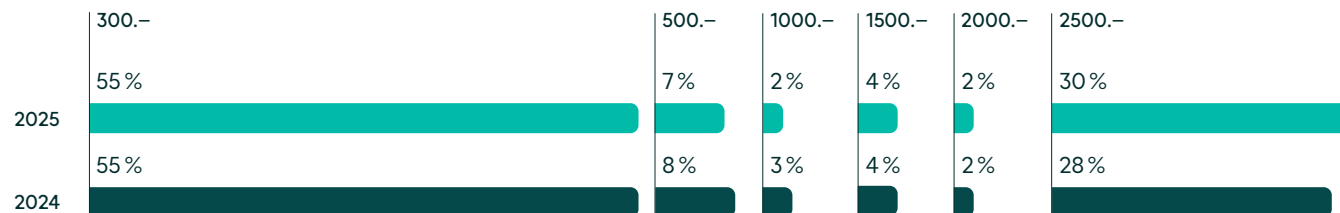
Montants en CHF	Standard	Modèles Favorit	Total
2025			
Nombre d'assurés	103 418	730 432	833 850
Primes encaissées	496 637 615	3 224 989 983	3 721 627 598
Prestations payées	742 743 014	3 258 542 166	4 001 285 180
Participation aux coûts des assurés	61 123 165	494 580 060	555 703 225
Prestations payées nettes	681 619 849	2 763 962 106	3 445 581 955
2024			
Nombre d'assurés	107 487	721 455	828 942
Primes encaissées	509 136 965	3 148 266 265	3 657 403 230
Prestations payées	735 053 183	3 038 464 073	3 773 517 256
Participation aux coûts des assurés	62 312 413	476 415 976	538 728 389
Prestations payées nettes	672 740 770	2 562 048 097	3 234 788 867

Assurance des soins: prestations par catégorie de frais

Montants en CHF	2025	2024	Variation	en %
Médecin, ambulatoire	984 836 091	933 154 536	51 681 555	5,5
Hôpital, stationnaire	735 514 555	694 565 622	40 948 933	5,9
Hôpital, ambulatoire	771 215 464	755 480 716	15 734 748	2,1
Médicaments, médecin	310 403 550	299 342 629	11 060 921	3,7
Médicaments, pharmacie	402 170 543	383 892 831	18 277 712	4,8
Établissements médicosociaux	162 739 187	156 858 918	5 880 269	3,7
Physiothérapeutes	154 783 998	147 088 235	7 695 763	5,2
Laboratoires	107 248 331	99 993 539	7 254 792	7,3
Autres prestations	372 373 461	303 140 230	69 233 231	22,8
Total des prestations	4 001 285 180	3 773 517 256	227 767 924	6,0

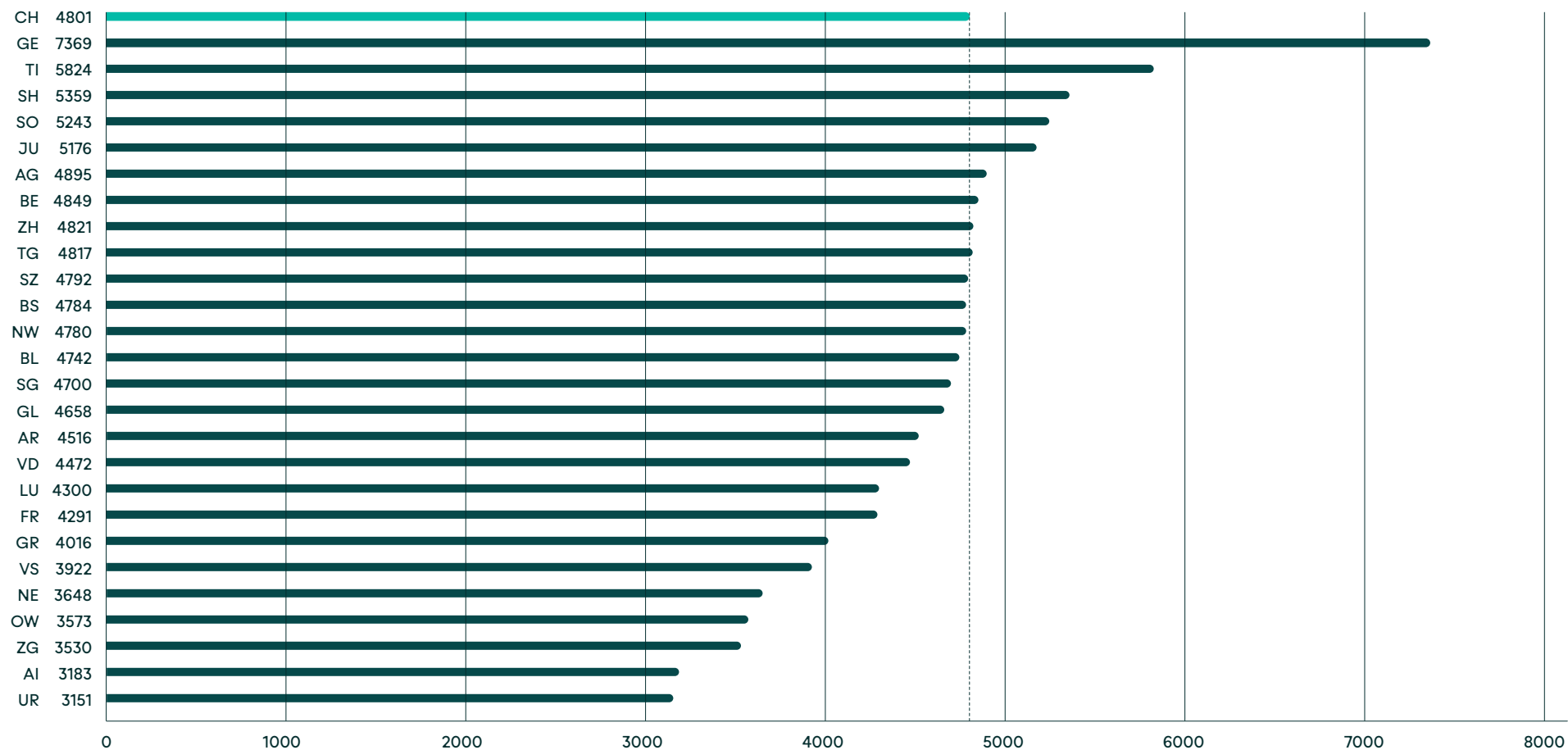
Assurés dans l'assurance des soins selon la franchise

Franchise annuelle (en CHF)



Assurance des soins LAMal

Frais décomptés par assuré selon le canton (en CHF)



Durabilité

Durabilité

SWICA considère la durabilité comme une valeur première et assume, en tant qu'organisation de santé, une responsabilité particulière dans ce domaine. L'entreprise est gérée selon des principes propres à garantir sa pérennité et sa stabilité financière.

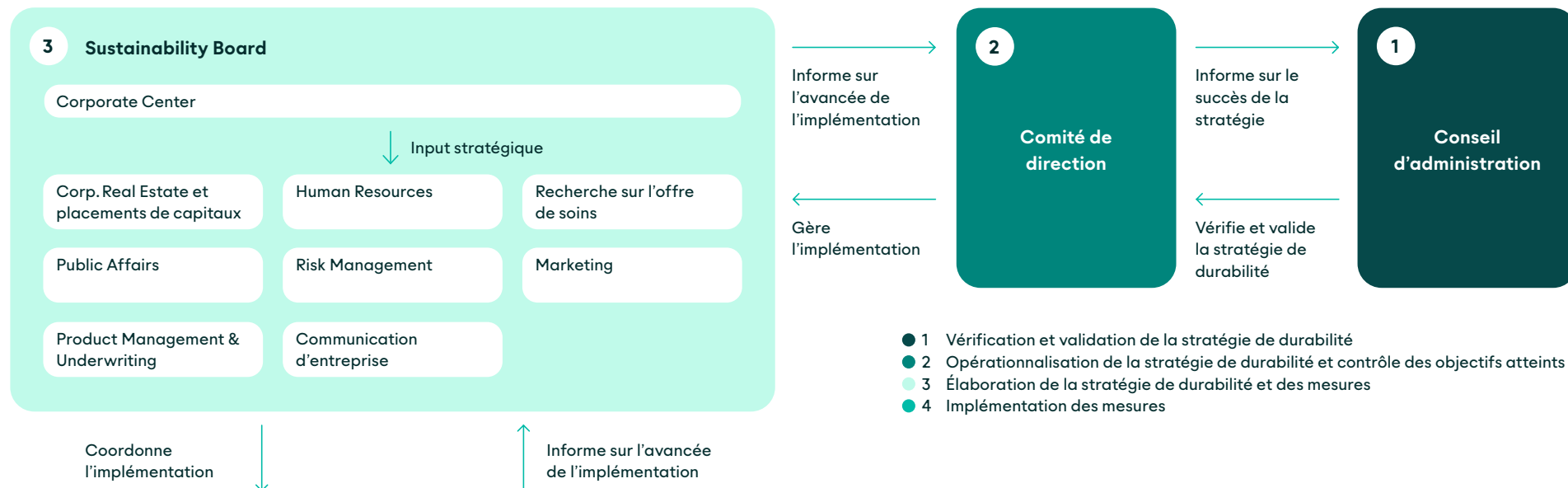
Nous considérons la durabilité comme une exigence essentielle à remplir pour atteindre nos objectifs. Depuis sa création, SWICA s'est fixé pour principe de se positionner comme une organisation résolument orientée solutions et offrant une qualité de service supérieure. Le présent rapport est établi selon les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) et intègre les directives de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Il est conforme aux exigences de transparence sur les questions non financières relatives aux activités de SWICA.

Gouvernance de la durabilité

Les initiatives de l'entreprise en matière de durabilité sont placées sous la responsabilité du Sustainability Board. Leur structure garantit l'ancrage de nos objectifs de durabilité dans notre cœur de métier. Leur supervision et leur pilotage sont assurés par des rapports réguliers au comité de direction et au conseil d'administration. Ils comprennent des rapports d'avancement mensuels et un rapport stratégique semestriel, gages de transparence et de responsabilité au plus haut niveau.

Questions non financières selon l'art. 964b CO	Renvoi au(x) chapitre(s) du rapport annuel / Index GRI
Questions environnementales, y c. objectifs en matière de CO ₂	Durabilité, Index GRI
Questions sociales	Stratégie de SWICA, Durabilité, Index GRI
Questions de personnel	Collaboratrices et collaborateurs, Durabilité, Index GRI
Droits humains et corruption	Gouvernance d'entreprise, Index GRI
Modèle commercial	Stratégie de SWICA
Concepts, mesures et efficacité	Stratégie de SWICA, Collaboratrices et collaborateurs, Gouvernance d'entreprise, Durabilité
Risques	Gouvernance d'entreprise, Durabilité
Indicateurs de performance	Faits & chiffres, Collaboratrices et collaborateurs, Durabilité

Sustainability Board



4 Organisation existante

Intégration dans les processus commerciaux

Informations complémentaires → [Gouvernance d'entreprise](#)

Intégration des parties prenantes

Notre entreprise mène un dialogue stratégique avec les principaux groupes de parties prenantes. Il s'agit de la clientèle privée, des entreprises clientes, du personnel, des fournisseurs de prestations, des associations et des partenaires. Ce dialogue nous permet d'acquérir une compréhension approfondie des multiples exigences et attentes liées à nos initiatives en termes de durabilité. Depuis 2023, nous recueillons systématiquement l'avis de nos parties prenantes, afin de mieux cerner les différentes perspectives de ces groupes. Cet échange continu est essentiel pour identifier en temps voulu l'évolution des attentes et intégrer celles-ci dans notre stratégie de durabilité.

Principales parties prenantes	Forme de dialogue	Autres canaux de communication
Clientèle privée et clientèle entreprises	Sondage en ligne et ateliers	<ul style="list-style-type: none"> Magazine clients Retours via le service clientèle ou les points de vente / conseillères et conseillers clientèle Retours en ligne via le formulaire de contact
Collaboratrices et collaborateurs	Sondage en ligne et ateliers	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens personnels et réguliers, formations, gestion des idées
Fournisseurs de prestations	Ateliers	<ul style="list-style-type: none"> Échange continu dans le cadre de la gestion des partenaires
Partenaires	Ateliers	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres régulières et individuelles, projets et engagements communs

Se concentrer sur l'essentiel

Pour choisir les champs d'action pertinents en matière de développement durable, SWICA s'appuie dans sa gestion des risques sur l'Agenda 2030 pour le développement durable du Conseil fédéral, sur les évolutions réglementaires et sur les appréciations des parties prenantes. Pour recenser les thèmes pertinents, nous appliquons la double analyse de pertinence. Celle-ci considère d'une part l'influence de l'entreprise sur les thèmes de la durabilité (perspective inside-out), et d'autre part, l'influence de ces thèmes sur l'entreprise (perspective outside-in), y compris sur ses résultats financiers.

Afin de répondre aux attentes des principales parties prenantes, les thèmes ont été hiérarchisés en fonction de leur degré d'impact et de leur horizon de mise en œuvre. Les précédentes analyses de pertinence ont permis de définir les quatre clusters suivants: «Pour l'équipe», «Pour SWICA», «Pour le système de santé» et «Pour l'environnement». Les clusters et leurs thèmes principaux sont présentés ci-après. Pour chaque thème, nous décrivons les objectifs et évaluons l'efficacité des mesures, en les illustrant par une sélection de réalisations de l'année sous revue.

1. Pour l'équipe

Satisfaction et santé du personnel



Les collaboratrices et collaborateurs sont essentiels à nos yeux parce qu'ils jouent un rôle déterminant dans l'expérience

client. Pour SWICA, promouvoir son personnel est une priorité, car seuls des collaborateurs et collaboratrices compétents et engagés obtiennent les meilleurs résultats dans les enquêtes de satisfaction. Nous considérons la satisfaction de notre personnel et la richesse de notre offre de formations initiales et continues comme des aspects décisifs pour assurer le succès pérenne de notre entreprise. La promotion de la santé est une priorité pour SWICA. Cela vaut aussi bien pour nos clientes et clients que pour nos collaboratrices et collaborateurs et leurs familles. Nous voulons nous assurer que non seulement l'expérience clientèle, mais aussi le bien-être de notre personnel soient au cœur de notre engagement.

Objectif:

SWICA est un employeur moderne et attrayant, avec des collaboratrices et collaborateurs engagés, satisfaits et en bonne santé.

Mesures:

- Des programmes complets de formation continue qui permettent aux collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'aux responsables de développer leurs compétences
- Des conditions de travail modernes, avec des horaires flexibles, des possibilités de télétravail et d'autres prestations qui favorisent un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- La promotion d'une culture d'entreprise unique
- L'accès à des offres de promotion de la santé et de prévention

Principales réalisations:

- La gestion des talents a été remaniée, et un nouveau groupe a entamé à l'automne 2025 le programme de deux ans.
- En 2025 à nouveau, SWICA a proposé des postes à la plupart de ses apprenties et apprentis à l'issue de leur formation, des offres de perfectionnement individuel destinées à développer la relève et des possibilités de mobilité d'emploi entre les régions linguistiques.
- SWICA est fière d'avoir renouvelé au printemps 2025 son label «Friendly Work Space» (décerné par Promotion Santé Suisse).

2. Pour SWICA Immobilier et placements financiers



SWICA est gérée selon des principes propres à garantir sa pérennité et sa stabilité financière.

Pour pouvoir faire face en permanence à nos obligations financières envers notre clientèle, nous constituons des réserves et plaçons ce capital dans différents portefeuilles, conformément à notre stratégie de placement. SWICA poursuit une stratégie de placement majoritairement passive et très diversifiée en termes de classes d'actifs. En tant qu'investisseur institutionnel, nous assumons une responsabilité active en intégrant des aspects de durabilité clairement définis dans nos décisions de placement. Nous assurons ainsi la stabilité financière de l'entreprise, tout en œuvrant pour une préservation durable de la valeur.

Objectif:

SWICA met en œuvre une stratégie de placement durable.

Mesures:

- La transposition de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la stratégie de placement
- L'enregistrement et le suivi de l'impact climatique des placements et de l'immobilier

Principales réalisations:

- Des données sur la durabilité des biens immobiliers détenus directement ont été systématiquement saisies et analysées. Par ailleurs, nous comparons les chiffres de consommation et d'émissions avec un indice de référence suisse. SWICA analyse et publie les émissions de gaz à effet de serre de ses placements financiers.

Informations complémentaires sous → [Indicateurs de mesures et objectifs: résultats du bilan des gaz à effet de serre 2025](#)

Modèles commerciaux innovants



SWICA se donne pour but d'améliorer l'efficacité et la qualité des prestations de santé. Nous misons sur les soins

intégrés et la prévention, avec le développement et la promotion d'offres de télémédecine, de plateformes numériques et de partenariats. En intégrant des technologies modernes et des approches créatives, des modèles commerciaux innovants permettent de mieux répondre aux besoins de la patientèle, tout en garantissant la pérennité et la viabilité économique de notre organisation.

Objectif:

SWICA défend le principe d'un système de santé performant et financièrement viable dans la durée.

Mesures:

- La promotion du value-based healthcare
- Le développement, la promotion et l'intégration de la télémédecine et d'applications numériques

Principales réalisations:

- SWICA a remporté un concours de → [projets avec Trio+](#), une initiative de promotion des soins intégrés menée en collaboration avec ses partenaires Medbase et l'hôpital cantonal de Winterthour.
- Le cabinet en ligne santé24 conseille, diagnostique et traite plus de 150 000 personnes assurées chez SWICA, simplement et sans formalités.

3. Pour le système de santé Santé des clientes et clients



La vision d'entreprise «Nous nous engageons pour votre santé, parce que la santé passe avant tout» forme le socle de l'activité de SWICA. Nous agissons en faveur de la santé de nos clientes et clients et leur offrons un accompagnement efficace et compétent en cas de maladie. Nous mettons tout en œuvre pour que les personnes souffrant de maladies chroniques ou durablement atteintes dans leur santé jouissent d'une qualité de vie optimale (informations complémentaires: → [Stratégie de SWICA](#)). Des mesures de promotion de la santé et de prévention sont intégrées à nos produits d'assurance, mais sont également proposées dans le cadre des prestations de conseil de santé²⁴.

Objectif:
SWICA agit en faveur de la santé de ses clientes et clients.

Mesures:

- La mise en avant de la prévention et d'un accompagnement empathique et personnalisé en cas de maladie
- Des programmes spéciaux pour répondre aux besoins des personnes souffrant de maladies chroniques
- Des offres axées sur l'alimentation, l'activité physique et le bien-être pour une santé globale
- Des entretiens de conseils personnalisés adaptés aux besoins individuels

Principales réalisations:

- Benevita, le coach santé numérique avec système de bonus, favorise la santé physique, une alimentation équilibrée et le bien-être. À l'automne 2025, le → [podcast Benevita](#) a été lancé. Il est disponible en allemand sur les principales plateformes de podcast, ainsi que dans l'application en tant que challenge.
- → [santé24](#) propose diverses offres de conseil: de la consultation en psychologie-psychiatrie aux recommandations de vaccination pour les parents, en passant par les conseils diététiques.

- À travers le → [programme Disease Management](#), SWICA et Medbase s'engagent conjointement à aborder les problèmes de santé chroniques de manière structurée.
- Grâce à l'application médicale → [Benecura](#), les personnes assurées chez SWICA peuvent soumettre leurs symptômes à un SymptomCheck numérique et recevoir des recommandations sur la marche à suivre.

Qualité et efficacité dans le domaine de la santé



Le → «[value-based healthcare](#)» est un concept de soins

axé en priorité sur les résultats de santé qui comptent le plus pour les patientes et patients. L'objectif est de maximiser la qualité des soins tout en mobilisant efficacement les ressources, afin de prévenir les problèmes suivants:

- Surmédicalisation (excès de soins): mesures inutiles, voire nocives
- Sous-médicalisation (déficit de soins): recours insuffisant aux mesures pertinentes
- Soins inadaptés: prodigués en lieu et place d'alternatives plus sûres et plus efficaces

Il résulte de cette approche un système de soins de santé centré sur les patientes et patients et orienté résultats. L'amélioration de la qualité des traitements à un coût raisonnable permet de réduire la consommation de ressources, mais aussi l'impact sur l'environnement.

Objectif:

SWICA promeut le développement durable dans le domaine de la santé en améliorant systématiquement la qualité et l'efficacité des soins.

Mesures:

- SWICA s'engage pour un système de santé de qualité fondé sur les principes du → [value-based healthcare](#).
- SWICA aide les personnes assurées à s'orienter dans le système de santé et, à travers les soins intégrés et les services de télémédecine, contribue activement à réduire les cas de prise en charge excessive, inadaptée ou lacunaire.

Principales réalisations:

- SWICA a remporté un concours de → [projets avec Trio+](#), une initiative de promotion des soins intégrés menée en collaboration avec ses partenaires Medbase et l'hôpital cantonal de Winterthour.
- SWICA est l'un des membres fondateurs de l'écosystème de santé → [Compassana](#), qui vise à promouvoir la coordination dans le domaine médical afin d'améliorer la qualité des soins et l'efficacité des processus.
- Dans le cadre de la «Patient Empowerment Initiative», SWICA collabore avec d'autres assureurs et des hôpitaux pour opérer un changement de paradigme, en privilégiant la qualité plutôt que la quantité.

Plaidoyer politique et responsabilité

SWICA s'engage de manière responsable dans le développement du système de santé et s'implique dans les prises de décisions politiques et législatives. Elle participe aux débats et s'engage pour une politique de santé qui améliore le bien-être des patientes et des patients, la qualité des soins et la pérennité du système. Nous intervenons auprès des décideurs pour que les décisions politiques aient un impact positif sur la santé et le bien-être de nos personnes assurées.

Objectif:

[SWICA défend le principe d'un système de santé durable et financièrement soutenable.](#)

Mesures:

- Des activités de défense des intérêts des personnes assurées et de plaidoyer pour le développement d'un système de santé durable auprès des décideurs politiques

- Une collaboration avec d'autres actrices et acteurs, organisations ou institutions, afin de définir et de poursuivre des objectifs communs en matière de politique de santé, et de participer à des initiatives politiques

Principales réalisations:

- Par des études portant sur l'évolution des coûts, SWICA contribue à la transparence des coûts de la santé en vue de nourrir un débat sociétal objectif, par exemple avec l'étude → [CAR-T](#) ou celle sur les → [facteurs de coûts](#).
- → [SWICA Talks](#) offre à des personnes invitées, internes et externes à SWICA, une plateforme pour débattre de thèmes sociétaux, médicaux ou politiques actuels liés au système de santé suisse.

4. Pour l'environnement

Protection de l'environnement et du climat



Le réchauffement climatique et la perte de biodiversité ont

un impact négatif sur la santé humaine. Nous souhaitons influencer sur le cours des choses en nous focalisant sur la prévention et la promotion de la santé, et en nous efforçant de promouvoir le concept de value-based healthcare. L'objectif est que les gens n'aient pas besoin de solliciter le système de santé ou, lorsqu'ils doivent y recourir, bénéficient de soins aussi efficaces et efficaces que possible. Pour agir sur toutes les dimensions de la durabilité, la mesure à plus fort impact consiste à éviter la consommation inutile de ressources. C'est pourquoi nous analysons, optimisons et réduisons la consommation de ressources de notre entreprise et les émissions qui en résultent. Parallèlement, nous sensibilisons nos parties prenantes et les encourageons à agir dans ce domaine.

Objectif 1:

[Nous nous engageons pour la protection de la biodiversité et pour une utilisation respectueuse des ressources.](#)

Mesures:

- La sensibilisation de nos collaboratrices et collaborateurs, partenaires et personnes assurées aux thèmes environnementaux, avec des conseils pour avoir une influence positive dans ce domaine
- L'optimisation des processus pour un impact positif sur l'utilisation des ressources

Principales réalisations:

- En collaboration avec le WWF, SWICA poursuit le projet «SWICA Terra Vital». SWICA et le WWF s'engagent ensemble pour une planète en bonne santé. Le projet comprend deux volets, l'un sur les marais et l'autre sur l'agriculture régénératrice.

Objectif 2:

SWICA atteint l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050.

Mesures:

- La réalisation d'un bilan annuel des émissions GES
- La prise en charge volontaire, en interne, de la responsabilité financière pour les émissions de GES résiduelles, par un engagement dans le projet climatique → «SWICA Terra Vital»
- La sensibilisation et la mobilisation des parties prenantes par des mesures de communication

Préoccupations climatiques selon la TCFD

Les critères de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et les contenus correspondants ont été intégrés aux rapports que nous publions. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des prescriptions légales qui prévoient, en plus du reporting ESG classique, une prise en compte accrue des enjeux climatiques. Les critères de la TCFD abordent quatre domaines: la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les mesures et objectifs dans le contexte du changement climatique.

Concernant la gouvernance en lien avec les préoccupations climatiques, nous renvoyons à la section → [Gouvernance de la durabilité](#), car elle est pertinente tant pour la stratégie de durabilité que pour la stratégie climatique. La section suivante présente la stratégie climatique, suivie de la gestion des risques liés aux aspects climatiques. Pour conclure, nous présenterons les indicateurs de mesure et objectifs au regard de nos initiatives en matière de changement climatique.




Stratégie climatique

Pour les activités de l'entreprise

La stratégie climatique de SWICA s'appuie sur les recommandations du WWF Suisse et prend en compte les quatre éléments suivants:

1 

Bilan transparent de toutes les émissions de GES (champs d'application 1-3)

2 

Réduction de toutes les émissions de GES (champs d'application 1-3) en accord avec le SBT 1,5°C

3 

Prise en charge de la responsabilité financière pour les émissions de GES restantes

4 

Engagement public et plaidoyer en faveur de la protection du climat

1. Le bilan annuel des émissions de gaz à effet de serre est réalisé conformément au Greenhouse Gas Protocol et relevé par la fondation myclimate selon la norme Corporate Carbon Footprint. Des informations détaillées sont disponibles dans → [l'index GRI](#).
2. Nous poursuivons l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050.
3. L'engagement SWICA Terra Vital finance des projets portant sur le climat et la biodiversité. Le financement de ces projets s'opère en dehors de la création de valeur et n'est pas pris en compte en tant que compensation des émissions.
4. SWICA sensibilise et mobilise les parties prenantes dans le domaine de la protection du climat et de la biodiversité.

Pour la politique de placement

SWICA poursuit une politique de placement durable fondée sur la stratégie de durabilité de l'entreprise. Tout en tenant compte de l'engagement et des critères négatifs, le concept prévoit également l'application de critères positifs (intégration dans l'analyse financière et approche «best-in-class»). Des indices de durabilité ont été définis comme valeurs de référence. Pour des raisons de coûts et d'efficacité, la stratégie est majoritairement mise en œuvre au moyen de placements passifs.

Des informations complémentaires sur la stratégie climatique de SWICA en tant que propriétaire de fortune figurent dans le cluster → [Pour SWICA](#).

Pour la gestion des risques

Dans le contexte du changement climatique, SWICA observe en continu l'évolution des risques liés au climat et à la durabilité, en intégrant les connaissances scientifiques actuelles. Cette veille continue, qui fait partie intégrante du processus de gestion des risques, permet une évaluation précoce des changements potentiels dans le profil de risque. Pour renforcer encore cette identification précoce des risques, SWICA procède également à des simulations régulières pour analyser les impacts possibles du changement climatique sur l'entreprise et préparer des mesures adéquates.

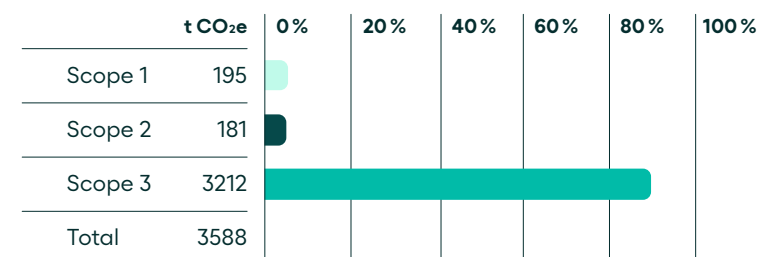
Indicateurs de mesures et objectifs:

Résultat du bilan des gaz à effet de serre 2025

Pour les activités de l'entreprise

SWICA recueille sur ses sites des données sur les impacts climatiques, telles que la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre (champs d'application 1 à 3) résultant de l'activité de l'entreprise et de son personnel. Le champ d'application 1 (toutes les émissions directes) et le champ d'application 2 (émissions dues à l'énergie achetée) pèsent assez peu dans les émissions totales de GES, avec respectivement 5,5 % et 5 %. 89,5 % des émissions totales de GES de SWICA relèvent du champ d'application 3 (émissions indirectes restantes). Ce profil d'émissions est caractéristique d'une entreprise de services, qui couvre ses propres besoins en énergie principalement à partir de sources d'énergie renouvelables. Les principaux facteurs d'émissions du champ d'application 3 sont la mobilité du personnel et les ressources nécessaires au fonctionnement opérationnel, telles que le papier ou les équipements électroniques.

Résultat du bilan GES 2025



SWICA a établi son premier bilan GES en 2021. Pour la première fois, de nombreuses données avaient été collectées et, dans certains domaines, modélisées. Au cours de l'année sous revue, SWICA a enregistré une augmentation de 6 % des équivalents CO₂. L'intensité des émissions de GES par collaboratrice ou collaborateur de SWICA est de 1839 kg d'équivalents CO₂. Globalement, nous nous efforçons en permanence d'optimiser notre base de données et nos méthodes

de calcul. Ces évolutions peuvent entraîner des écarts dans le bilan GES par rapport à l'année de référence. Il faut souligner que les variations des niveaux d'émission ne sont pas toujours directement imputables à une réduction ou à une augmentation des émissions réelles.

Aperçu du profil ESG du portefeuille (PF)

Catégorie de placement	Gestion de fortune (GF)	Style de placement	Fortune en %	Indicateurs climatiques			Notation MSCI ESG PF
				Intensité carbone PF ¹	Empreinte carbone PF ²	Intensité carbone Obligations d'État ³	
Obligations en CHF	GF 1	Passif et basé sur des règles	22,2	19,8	8,3	11,2	AA
Obligations en CHF	GF 2	Passif et basé sur des règles	33,2	6,7	3,3	85,4	AA
Obligations en monnaie étrangère	GF 1	Passif	4,0	53	17,9	159,1	A
Obligations en monnaie étrangère	GF 3	Passif	9,3	193,5	62,4		A
Actions Suisse	GF 1	Passif	3,8	94,9	38,9		AA
Actions Monde	GF 1	Passif	10,4	71,9	25,5		AA
Actions Monde	GF 2	Passif	6,7	79,4	27,5		A
Actions Monde Small Cap	GF 1	Passif	2,5	96,2	57,5		AA
Actions Emerging Markets	GF 1	Passif	2,4	282,5	113,1		AA
Immobilier Suisse	GF 1	Passif	2,5	14,7	99,9		-

1 Intensité carbone (champs d'application 1 et 2): intensité carbone moyenne pondérée des entreprises du portefeuille, exprimée en tonnes équivalent CO₂ par million de CHF de chiffre d'affaires.

2 Empreinte carbone (champs d'application 1 et 2): émissions de carbone des entreprises du portefeuille, exprimées en tonnes équivalent CO₂ par million de CHF de capital investi.

3 Intensité carbone: intensité carbone moyenne pondérée des pays du portefeuille, exprimée en tonnes équivalent CO₂ par million de CHF du PIB.

La notation MSCI ESG est déterminée sur la base d'une évaluation de la durabilité de MSCI, sur une échelle allant de «AAA» à «CCC». Elle prend en compte les risques ESG spécifiques au secteur d'activité ainsi que la capacité des entreprises à contrôler et à gérer ces risques.

Pour la politique de placement

SWICA a revu sa stratégie de placement et investit depuis 2023 dans des indices ESG de référence, intégrant des critères positifs et négatifs. À présent, la mesure systématique de la durabilité des placements opérée sur le marché des capitaux a elle aussi été intégrée à la stratégie. Elle se fonde notamment sur des notations reconnues et des indicateurs de mesure climatiques pertinents, tels que l'intensité des émissions de CO₂ (intensité carbone) et l'empreinte carbone. Le graphique → [Aperçu du profil ESG du portefeuille](#) reprend les indicateurs de mesure pertinents, accompagnés des scores ESG MSCI. Tous les gestionnaires de fortune impliqués sont signataires des Principes pour l'investissement responsable et membres de l'initiative «Net Zero Asset Managers». Dans son portefeuille immobilier, SWICA vise des investissements durables, poursuivant ainsi également sa stratégie climatique et de durabilité dans ses placements immobiliers directs. L'intégration de critères ESG permet de développer durablement le portefeuille immobilier et de le préparer aux défis à venir. Dans ce contexte, SWICA recherche un équilibre optimal entre utilisation des ressources, rentabilité et exigences sociales ou autres.

Perspectives 2026

SWICA entend poursuivre ses efforts pour un système de santé durable et efficient. Les principaux champs d'action ont été identifiés, et les mesures sont en cours de réalisation. La collaboration avec le WWF dans le cadre du projet → [Terra Vital](#) se poursuivra l'an prochain, afin d'agir conjointement pour notre santé et celle de la planète.

Des informations plus détaillées sur le thème de la durabilité sont disponibles dans → [l'Index GRI](#).

A votre écoute 24 heures sur 24

 Service-clientèle 24h
+41 58 800 99 33

SWICA Organisation de santé
Römerstrasse 37
8400 Winterthour, Suisse
swica.ch

SWICA